

Traduit de l'anglais



Document d'étude sur

**LA CRÉATION DE RICHESSE, LA PAUVRETÉ ET L'ÉCOLOGIE
EN AFRIQUE**

par
CLEMENT KWAYU BUMACO (T) LTD
MOSHI
TANZANIE
www.bumacolimited.com
2007

Conseil œcuménique des Eglises
Témoignage public : face au pouvoir, affirmer la paix
B.P. 2100
CH-1211 Genève 2
Contact : rrm@wcc-coe.org

1.0	LE CONTEXTE	9
1.1.	CADRE DE L'ETUDE	9
1.2.	EXPOSE DU PROBLEME.....	9
1.3.	METHODOLOGIE.....	9
1.4.	CREATION DE RICHESSE, PAUVRETE ET ECOLOGIE – DEFINITIONS ET LIENS.....	10
1.4.1.	<i>La richesse</i>	10
1.4.2.	<i>La pauvreté</i>	10
1.4.3.	<i>L'écologie</i>	12
1.5.	RICHESSE, PAUVRETE ET ECOLOGIE – INTERDEPENDANCE ET APPLICABILITE A L'AFRIQUE ...	12
2.0	LA SITUATION DE L'AFRIQUE EN MATIÈRE DE RICHESSE, DE PAUVRETÉ ET D'ÉCOLOGIE	14
2.1.	LA PAUVRETE EN AFRIQUE	14
2.2.	L'ÉCOLOGIE EN AFRIQUE	18
2.3.	RICHESSE ET CREATION DE RICHESSE EN AFRIQUE	19
3.0	CRÉATION DE RICHESSE EN AFRIQUE PAR LES AUTOCHTONES	20
3.1.	LOCALEMENT	20
3.2.	REGION DU KILIMANDJARO – CADRE GENERAL	20
3.3.	MATRICE DES INVESTISSEMENTS DANS LA REGION DU KILIMANDJARO :	21
3.4.	SECTEURS D'INVESTISSEMENT POTENTIEL DANS LA REGION DU KILIMANDJARO	22
3.4.1.	<i>Investissements dans le secteur agricole</i> :	23
3.4.2.	<i>Investissements dans le secteur de l'élevage</i>	27
3.4.3.	<i>Investissements dans le secteur agroalimentaire</i>	28
3.4.4.	<i>Investissements dans d'autres secteurs</i>	29
3.4.5.	<i>Investissements dans le secteur de l'enseignement</i>	29
3.5.	RELATION ENTRE GENRES, CREATION DE RICHESSE, PAUVRETE ET ECOLOGIE EN AFRIQUE ...	30
4.0	CRÉATION DE RICHESSE EN AFRIQUE PAR DES ÉTRANGERS – FUITE DE CAPITAUX	31
	ÉTUDES DE CAS	32
4.1.	TANZANIE	32
4.2.	ZAMBIE	38
4.3.	NIGERIA	41
5.0	MESURES PRISES AU NIVEAU RÉGIONAL POUR ATTÉNUER LA PAUVRETÉ ET LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT	46
5.1.	ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (ACTUELLE UNION AFRICAINE)	46
5.1.1.	<i>Plan d'Action de Lagos</i>	46
5.1.2.	<i>Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique (PPREA)</i>	47
5.1.3.	<i>Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NOPADA/NEPAD)</i>	47
5.2.	AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD)	47
6.0	SEUIL DE RICHESSE ET SEUIL DE L'EXCÈS	48
7.0	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	51
7.1.	CONCLUSIONS	51
7.2.	RECOMMANDATIONS	52
8.0	BIBLIOGRAPHIE	56

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Quelques indicateurs de développement pour les principales régions en développement**
- Tableau 2 : Ressources minérales de l'Afrique**
- Tableau 3 : Zones agro-écologiques dans le Kilimandjaro**
- Tableau 4 : Matrice des investissements dans la région du Kilimandjaro**
- Tableau 5 : Rendements actuels des cultures**
- Tableau 6 : Production des principales cultures vivrières – 1995/96 – 2000/01 (en tonnes)**
- Tableau 7 : Comparaison des exportations de bois (en m³) en provenance de Tanzanie**
- Tableau 8 : Exemples de recettes non perçues de l'exploitation du bois en Tanzanie**
- Tableau 9 : Prévisions de récolte de bois dans les districts de Rufiji et de Kilwa**
- Tableau 10 : Recettes non perçues par le gouvernement en 2004 en fonction du niveau payé par la ZCCM en 1992**
- Tableau 11 : Royalties non perçues par le gouvernement de 2002 à 2004 (en \$)**
- Tableau 12 : Fréquence de déversements accidentels de pétrole et quantités répandues entre 1986 et 2000**
- Tableau 13 : Impacts potentiels de l'exploitation du pétrole sur l'environnement**
- Tableau 14 : Calcul du seuil de richesse et du seuil de l'excès**

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 :** Nombre et proportion de personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne
- Figure 2 :** Croissance du PNB dans les économies de l'Afrique subsaharienne
- Figure 3 :** Consommation d'énergie en Afrique
- Figure 4 :** Apports des Investissements directs à l'étranger (IDE) en Afrique entre 1984 et 2000 (milliards de dollars)
- Figure 5 :** Diagramme illustrant la chaîne de valeur pour le bois dur en Tanzanie
- Figure 6 :** Principales sources de pertes de recettes dans la chaîne du commerce du bois
- Figure 7 :** Production et consommation de pétrole du Nigeria

RÉSUMÉ OPERATIONNEL

En février 2007, le Conseil Œcuménique des Églises (Genève) a lancé une étude sur « la création de richesse, la pauvreté et l'écologie en Afrique ». Le but de cette étude est d'examiner les méthodes de création de richesse en Afrique pour voir dans quelle mesure elles débouchent sur la pauvreté et la destruction de l'environnement sur ce continent. Pauvreté et écologie sont deux thèmes qui ont pris une grande importance dans les discussions de la communauté internationale.

L'Afrique est confrontée à la fois à la pauvreté et à des problèmes écologiques. C'est un paradoxe car l'Afrique possède d'abondantes et très riches ressources naturelles. En Afrique, les ressources naturelles – notamment le pétrole, le gaz naturel, les minéraux et les forêts – sont sources de création de richesse. La plupart des Africains vivent dans des régions rurales et, par conséquent, la nature tient une place essentielle dans leur vie : en Afrique, les gens dépendent de la nature pour leur alimentation, leur énergie et même leur logement. Lorsque que la création de richesse s'accompagne d'une destruction de l'environnement, la pauvreté s'en trouve accrue, et cela aggrave la catastrophe écologique dans la mesure où, faute de pouvoir faire autrement, les pauvres détruisent plus encore leur environnement.

La méthodologie employée dans cette étude est essentiellement d'ordre qualitatif : notamment, quatre études de cas sont présentées pour décrire les relations entre ces trois phénomènes. Les chiffres proprement dits sont repris d'autres études, notamment celles qui ont fait l'objet d'une publication dans des rapports consacrés à la pauvreté, la richesse et l'écologie en Afrique. Ces chiffres et les conclusions auxquelles ils permettent d'aboutir sont analysés du point de vue de la manière dont la création de richesse a débouché sur la pauvreté et la destruction de l'environnement. Trois études de cas – exploitation du bois en Tanzanie, exploitation de cuivre en Zambie et extraction du pétrole dans le Delta du Niger (Nigeria) – seront analysés pour expliquer comment la richesse créée à la fois par les populations locales et par des sociétés étrangères aggrave la pauvreté des pauvres et détruit l'environnement. Une étude de cas sur la production agricole dans la région du Kilimandjaro illustrera la manière dont la création de richesse en Afrique, au niveau local, ne donne pas de résultats positifs et augmente la pauvreté dans la population en raison de la faiblesse des institutions et de l'insuffisance des structures.

Le sous-développement de l'Afrique (pauvreté) n'est pas dû seulement aux répercussions néfastes, sur le développement de l'Afrique, du système international qui pousse à la libéralisation du commerce et à l'ouverture des marchés : il est également dû à une mauvaise gouvernance, à la faiblesse des institutions, à de mauvaises politiques et à une non-application des politiques adoptées. La pauvreté de l'Afrique et ses problèmes écologiques ont une double dimension : le système international et la faiblesse des structures internes.

Par ailleurs, on considérera brièvement certains efforts importants réalisés par l'Afrique, en tant que région, pour réduire la pauvreté : ce sont le Plan d'Action de Lagos (PAL), les Programmes d'ajustement structurel pour le redressement et la transformation socio-économique (AAF-SAP), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ainsi que l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), laquelle doit être considérée comme une intégration de pays dans la perspective à la fois de l'environnement et du développement.

Dans ce document, on calculera et on proposera un seuil de richesse et un seuil de l'excès pour l'Afrique, sur la base d'un certain nombre de facteurs tels que la population, le produit national brut, le revenu *per capita* et la distribution des revenus. Ces seuils sont relatifs : ils dépendent des facteurs ci-dessus. Il est à espérer que les gouvernements pourront se servir de ces seuils pour élaborer des politiques idéales et des lois fiscales qui, proportionnellement, seront équitables et profiteront à tous les citoyens à tous les niveaux.

Ce document recommande que les gouvernements africains s'attaquent ensemble à leurs faiblesses internes tout en maintenant une pression constante sur le système international afin de lui donner une nouvelle orientation. Par ailleurs, l'Église d'Afrique devrait redoubler d'efforts dans le domaine de l'éthique et traduire celle-ci dans ses enseignements et ses activités.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAF-SAP	AFRICAN ALTERNATIVE FRAMEWORK FOR STRUCTURAL ADJUSTMENT POLICIES (Programmes d'ajustement structurel pour le redressement et la transformation socio-économique)
APD	AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
DFID	DEPARTMENT FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (Royaume-Uni)
CEDEAO	COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
ECOSOC	CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ONU)
EIA	ENERGY INFORMATION ADMINISTRATION (États-Unis)
FBD	FOREST AND BEEKEEPING DIVISION (Tanzanie)
FOB	FREIGHT ON BOARD / FRANCO À BORD
GEM	GENDER EMPOWERMENT MEASURE (Indicateur sexospécifique de la participation au pouvoir)
IDH	INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
IFPRI	INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE
IGAD	AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT
IPH	INDICATEUR DE PAUVRETÉ HUMAINE
ISDH	INDICATEUR SEXOSPECIFIQUE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
JICA	JAPANESE INTERNATIONAL CO-OPERATION AGENCY
KCB	KILIMANJARO COOPERATIVE BANK
KNCU	KILIMANJARO NATIVE COOPERATIVE UNION
MRNT	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TOURISME
NEPAD	NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
OMD	OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT
PCB	PREVENTION OF CORRUPTION BUREAU
PFNL	PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX
PIRC	PRIVITIZATION AND INDUSTRIAL REFORM CREDIT (Zambie)
PMD	PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS
PNB	PRODUIT NATIONAL BRUT
PPREA	PROGRAMME PRIORITAIRE DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE
PPTE	PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS
RDC	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
RNB	REVENU NATIONAL BRUT
TWICO	TANZANIA WOOD INDUSTRY
UA	UNION AFRICAINE
ZCCM	ZAMBIA CONSOLIDATED COPPER MINES
ZUM	ZAMBIA UNION OF MINERWORKER

1.0 LE CONTEXTE

1.1. Cadre de l'étude

Les thèmes relatifs à la pauvreté et à l'écologie occupent une place importante dans les discussions internationales ; ces questions touchent de près le continent africain. Dans l'ordre de la nature, l'Afrique n'aurait pas dû être confrontée à ces problèmes, pour deux raisons : premièrement elle a la chance de disposer d'abondantes et précieuses ressources naturelles qui pourraient en faire le plus riche continent du monde ; deuxièmement, si l'Afrique ne profite pas de l'exploitation de ses ressources naturelles, elle ne devrait pas avoir à subir de problèmes écologiques. Les questions sont donc les suivantes : pourquoi l'Afrique est-elle confrontée à la fois à la pauvreté et aux problèmes écologiques ? Ou encore, quelle est la cause à la fois de la pauvreté et de la destruction de l'environnement en Afrique ? Où va toute cette richesse créée en Afrique ? Et comment cette richesse est-elle créée ?

Dans cette étude, on essaiera d'indiquer les méthodes qui, employées en Afrique pour créer de la richesse, débouchent sur la pauvreté et, subséquemment, sur la destruction de l'environnement. On tiendra compte des relations entre économie et écologie dans la création de richesse, du rôle de l'éthique et de la manière dont se comportent différents groupes en la matière. Cette étude se conclura par des suggestions concernant les possibilités de fixer un seuil de la richesse et un seuil de l'excès, et d'éventuelles mesures à prendre pour traiter de façon plus appropriée cette question de la création de richesse.

1.2. Exposé du problème

Le système mondial actuel ne tient pas compte des niveaux élevés de polarisation entre richesse et pauvreté. Ce même système se retrouve au niveau régional. En Afrique, par exemple, il y a très peu de gens très riches mais beaucoup qui sont pauvres. Tout comme, au niveau mondial, 20% de la population sont riches alors que 80% sont pauvres, on constate des proportions du même ordre au niveau de la région.

Ce n'est pas le fait d'être riche qui pose un problème : il s'agit de savoir pourquoi il n'y a que peu de gens riches et beaucoup de pauvres. Il faut donc comprendre comment cette richesse est créée pour une minorité alors que les autres sont dans le besoin. De façon générale, l'écologie est désormais un problème mondial. La pauvreté et la destruction de l'environnement sont des thèmes majeurs d'appréhension au niveau de la planète. Une richesse qui est créée pour une minorité et qui entraîne la pauvreté de la majorité ainsi que la destruction de l'environnement n'est d'aucune utilité : à terme, elle mènera à la destruction à la fois de l'humanité et de l'environnement.

1.3. Méthodologie

Il s'agit d'une étude qualitative : en particulier, elle présente des études de cas qui illustrent les liens entre création de richesse, pauvreté et destruction de l'environnement en Afrique. Il s'agit essentiellement d'une étude fondée sur des recherches bibliographiques, dans laquelle on considérera des statistiques tirées d'autres études sur la création de richesse, l'état de pauvreté et les problèmes écologiques en Afrique. On analysera ces chiffres pour voir comment la création de richesse mène à la pauvreté et, subséquemment, à la destruction de l'environnement en Afrique.

On a choisi pour cette étude la production agricole dans la région du Kilimandjaro, considérée comme un cas africain local de création de richesse, de pauvreté et de répercussions écologiques. On analysera aussi des études de cas portant sur trois pays d'Afrique pour montrer les liens entre ces trois aspects. Ces trois cas sont distincts du cas local du Kilimandjaro dans la mesure où ils impliquent une intervention étrangère : il s'agit de la Tanzanie, de la Zambie et du Nigeria. Le

critère de sélection de ces trois études de cas a été leur répartition régionale (Afrique australe, Afrique orientale et Afrique occidentale) ; on a aussi tenu compte, dans ce choix, de leur caractère particulier d'illustration en rapport avec la présente étude. Il est important de mentionner que ces trois études de cas sont dans une large mesure empruntées à des travaux antérieurs d'autres chercheurs : elles ont fait l'objet de recherches bien documentées et il a été considéré qu'elles illustraient particulièrement bien les liens entre création de richesse, pauvreté et destruction de l'environnement.

À partir de statistiques sur le produit national brut, les revenus *per capita*, la démographie, le niveau de vie et la distribution de la population et des revenus, on calculera un seuil de richesse et un seuil de l'excès pour l'Afrique. On a élaboré une formule et calculé ces seuils à l'aide de Microsoft Excel.

Cette étude est donc, dans une large mesure, qualitative ; cependant, on n'a pas totalement négligé ni méprisé les méthodes quantitatives : on a en effet utilisé un certain nombre de données numériques, reprises d'autres études, qui ont fait l'objet d'une analyse quantitative.

1.4. Création de richesse, pauvreté et écologie – Définitions et liens

Richesse et pauvreté ont une dimension relative, aussi est-il très difficile d'en donner une définition. Cependant, des spécialistes et des non-spécialistes (riches et pauvres) ont essayé de préciser ce qui pour eux, en fonction de leurs connaissances ou de leur expérience personnelle, signifie richesse ou pauvreté. Voici quelques définitions de la richesse et de la pauvreté.

1.4.1. La richesse

On a dit que la richesse était la possession d'un certain niveau de biens matériels, spirituels et culturels (Munene, 2005). La richesse est la possession d'une grande quantité de biens, d'argent, etc. ; opulence (Oxford Dictionary, 1962). La richesse est un moyen de pouvoir – que ce soit le pouvoir de corrompre, le pouvoir politique, le pouvoir sur des salariés ou d'autres formes de pouvoir (Lewis, 1969).

La richesse se manifeste de façons différentes selon les sociétés. Dans presque tous les cas, c'est un symbole de statut social qui s'exprime dans une consommation ou une possession ostentatoire de choses prestigieuses. Elle trouve aussi son expression dans des dépenses somptuaires, par exemple de prestigieuses cérémonies de mariage, de funérailles ou d'anniversaire. Dans d'autres cas, c'est une source de pouvoir. La richesse est employée pour influencer la société dans un sens positif ou négatif. Dans certaines sociétés, il est indispensable de disposer d'une richesse substantielle pour occuper une position d'influence. Dans d'autres cas, la richesse est un moyen de produire plus de richesse encore : elle permet d'acquérir des ressources supplémentaires et d'en faire un emploi productif, ce qui crée encore plus de richesse. La manière dont la richesse est employée dépend de la culture, de la religion, de la morale et d'autres facteurs spécifiques à une société particulière.

1.4.2. La pauvreté

La pauvreté est un état économique ou social, et elle tient une place importante dans la définition de la politique générale d'un pays. Une personne est pauvre lorsque son revenu ou sa consommation personnelle sont inférieurs à un « seuil de pauvreté » spécifique (Coudouel et Hentschel, 2000).

On peut dire que la pauvreté est l'incapacité à subvenir à des besoins essentiels, lesquels peuvent être matériels, économiques, spirituels, intellectuels, culturels, sociaux, juridiques ou politiques (Oxford Dictionary, 1962).

Pour Amartya Sen, la pauvreté est « non-capacité » ou encore « l'impossibilité d'amener à certains niveaux acceptables des potentialités fondamentales ». (Sen, 1992 ; Anderson, 2005)

La pauvreté est un sous-produit de l'activité humaine qui crée et entretient un état de privation. C'est l'incapacité à créer de la richesse ou le nonaccès à la richesse créée. L'absence de pouvoir est le moteur de la pauvreté. (Godwin, 2002)

La pauvreté est l'incapacité à réaliser les potentialités essentielles de la vie, notamment la possibilité de vivre une vie longue et saine, d'acquérir des connaissances, d'avoir des disponibilités économiques appropriées et de participer pleinement à la vie de la communauté. (PNUD, 2005)

Le *World Development Report* 2000/01 (Banque Mondiale, 2000b) affirme « élargir le concept de pauvreté pour y inclure la vulnérabilité et le risque, ainsi que l'incapacité à se faire entendre et l'absence de pouvoir ». Une personne est considérée comme pauvre si ses revenus sont inférieurs au niveau minimal nécessaire pour subvenir à ses besoins essentiels. Ce niveau minimal est généralement appelé seuil de pauvreté. La Banque Mondiale admet : « Ce qui est nécessaire pour subvenir aux besoins élémentaires varie en fonction du temps et des sociétés. En conséquence, le seuil de pauvreté varie dans le temps et l'espace, et chaque pays définit des seuils correspondant à son propre niveau de développement ainsi qu'aux normes et valeurs spécifiques de la société. »

Discussions et débats abondent sur les définitions empiriques et les indicateurs de la pauvreté ; les ouvrages et documents consacrés au développement en sont pleins. Mais les pauvres s'expriment à leur manière à eux : une visite dans des bidonvilles africains, dans de nombreux villages de nos pays, des visites dans tel ou tel établissement, en particulier les écoles et dispensaires de campagne, ou encore, si l'on y tient, un jour ou deux, peut-être une semaine, passés dans une famille vivant à la campagne – tout cela démontrera qu'il est possible de voir, de sentir et de comprendre la pauvreté en Afrique sans avoir besoin de recourir à des chiffres.

« Tu me demande ce qu'est la pauvreté. Elle est là, elle te crève les yeux. Regarde-moi ! Je vis seule. Je n'ai pas assez à manger. Mes vêtements, mon logement – tout ça, c'est minable. Je n'ai pas d'eau potable à boire. Regarde mes jambes enflées. Je ne peux pas aller au dispensaire, il est trop loin pour que j'y aille à pied. L'arrêt de bus le plus proche est à 1 500 m. Je n'y vois pas très bien. Je ne peux plus travailler la terre. Alors, ne me demande pas ce qu'est la pauvreté. Regarde autour de toi, tu verras par toi-même. »

(Une grand-mère, Fiji, p. 7 : *Christianity, Poverty and Wealth – the Findings of 'Project 21'*)

De Nairobi nous vient une citation du même genre :

« Ne me demande pas ce qu'est la pauvreté, tu l'as rencontrée à la porte. Regarde cette maison, compte les trous. Regarde mes ustensiles de cuisine et les vêtements que je porte. Regarde tout ça, et écris ce que tu vois. Ce que tu vois, c'est la pauvreté. » – Une femme pauvre dans un bidonville de Kibera (Kenya)

Wole Soyinka observe la pauvreté en Afrique et se souvient d'il y a 50 ans : dans son enfance, les choses allaient mieux. (Wole Soyinka, IFPRI, 2004)

« Des enfants venus des zones de la faim du continent, l'estomac gonflé par la malnutrition, victimes de la sécheresse permanente et des déplacements dus à la guerre, année après année, mais également victimes d'attitudes imprévoyantes de dirigeants africains. Aujourd'hui... on voit sans y croire des images de foyers où la seule chose qui abonde, ce sont des essaims de

mouches qui se battent pour le moindre soupçon d'humidité sur les yeux, les lèvres et les narines d'êtres humains accablés par la lassitude. On frémit en voyant les membres affaiblis de ceux qui vont bientôt venir grossir les statistiques de décès et qui font mal sur un continent où les ressources matérielles sont aussi diverses qu'abondantes, et on frémit au souvenir de villages agricoles autrefois florissants, dont les activités de production ont été radicalement affaiblies par le VIH/sida, où les survivants restent là, les yeux grand ouverts, où les orphelins ont l'air égaré, ne sachant pas d'où leur viendra leur prochain repas.

La pauvreté se manifeste dans l'impossibilité d'avoir accès à des services essentiels, notamment aux soins de santé et à l'enseignement. Les familles n'ont pas les moyens de payer le traitement des maladies, qu'elles soient simples ou compliquées. Elles ne peuvent pas payer l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire... ni l'eau. Troisièmement, la pauvreté se manifeste dans le logement et les conditions générales de vie des gens. Elle rend les individus incapables de réaliser ou de remplir certaines exigences, obligations ou responsabilités qui leur procureraient des avantages, tant à eux qu'à leurs familles ou à la société dans son ensemble. »

La pauvreté est un phénomène à deux dimensions :

- Pauvreté matérielle – Le pauvre ne possède pas suffisamment de biens matériels pour vivre une existence humaine.
- Pauvreté morale – La pauvreté morale se caractérise par un manque de confiance en soi, le mécontentement et l'ingratitude. La faiblesse morale peut se trouver tant chez ceux qui ont des richesses matérielles que chez ceux qui n'en ont pas : elle s'exprime sous la forme de cupidité – c'est quelque chose que l'on constate tant chez les riches que chez les pauvres. On peut donc dire que toute l'humanité est naturellement portée vers la pauvreté morale.

1.4.3. L'écologie

L'écologie est l'étude de la distribution et de l'abondance des organismes (Andrewartha et Birch, 1954). L'écologie caractérise les relations et les interactions entre les organismes vivants et leur environnement, naturel ou artificiel. Cette relation s'exprime très clairement dans le récit de la création que l'on trouve en **Genèse, chapitre 2**.

« Le ciel, la terre et tous leurs éléments furent achevés... Le Seigneur Dieu modela l'homme avec de la poussière prise du sol. Il insuffla dans ses narines l'haleine de vie, et l'homme devint un être vivant. Le Seigneur Dieu planta un jardin en Éden, à l'orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé. Le Seigneur Dieu fit germer du sol tout arbre d'aspect attrayant et bon à manger, l'arbre de vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bonheur et du malheur. Un fleuve sortait d'Éden, pour irriguer le jardin. [Son premier bras] entoure tout le pays de Hawila, où se trouve l'Or... Le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Éden pour cultiver le sol et le garder. »

Cette citation de la Bible montre bien que, dès leur création et leur formation, les êtres vivants ont dépendu les uns des autres et agi les uns sur les autres. Ces êtres vivants dépendent de choses non vivantes telles que l'eau et l'atmosphère. Par exemple, le soleil est indispensable à la photosynthèse : sans elle, les plantes ne peuvent pas vivre et, sans les plantes, les animaux ne peuvent pas vivre non plus. Tout cela est lié. Donc, la terre est écologie en soi.

1.5. Richesse, pauvreté et écologie – Interdépendance et applicabilité à l'Afrique

Ce bref exposé nous permet de noter, en premier lieu, la primauté de la vie humaine : dans toute la création, Dieu a appelé à la vie des plantes et des animaux sous des formes, des tailles et des variétés trop nombreuses pour que les humains puissent les compter. Merveilleusement, Dieu a créé un homme et une femme à partir de poussière et leur a insufflé la vie.

En second lieu, nous notons la splendeur et la complexité qui caractérisent la nature et la vie dont l'humanité constitue le centre. Les êtres humains sont des parties intégrantes de l'environnement – en fait, ils constituent le centre même de l'écologie.

Troisièmement, l'être humain a été chargé d'une responsabilité immense : il a pour mandat d'entretenir le jardin et de commander à toute la création – au ciel et sur la terre. Il est chargé de gérer les ressources dont il dépend pour vivre.

Nous avons dit que la richesse était possession, et la pauvreté, privation. Pour ce qui concerne l'écologie, les êtres humains possèdent tout ce qui est nécessaire pour mener une vie en plénitude. Dès lors qu'il est privé de l'un quelconque des aspects (ou de tous) que l'on a présentés ci-dessus – à savoir la vie elle-même, la disposition ou l'ordonnement naturel qui rend la vie possible (en particulier les ressources), la responsabilité confiée aux êtres humains, ainsi que la gloire et l'honneur –, on peut dire qu'il y a appauvrissement.

Des entreprises commerciales, tant locales que multinationales, ainsi que certains individus s'emploient à créer de la richesse aux dépens de millions de gens. En l'absence d'analyse des coûts et bénéfices sociaux, les activités économiques ne prennent en considération que les coûts privés. Ce qui préoccupe le plus l'investisseur, tous comptes faits, c'est le bilan (bénéfices). C'est pourquoi les plantations consacrées à la culture de produits agricoles ou de fleurs ne laissent subsister que de vastes étendues de sol épuisé, nu, incapable de produire des cultures vivrières à des prix abordables. La dimension et l'efficacité de telles opérations sont telles que les paysans n'ont plus d'autre solution que de se proposer comme ouvriers agricoles pour une toute petite partie de la richesse ainsi créée. Là où des forêts ont été rasées, des changements climatiques (par exemple une diminution des précipitations) ont des effets négatifs sur la capacité de production de la région et sur la vie quotidienne des gens. Les grandes entreprises de pêche ont sérieusement marginalisé les petits pêcheurs et épuisé les zones de pêche. L'industrie minière, dont on se félicite dans certains pays pour avoir accru les recettes de l'État, laisse rapidement derrière elle de vastes étendues de terres désolées et d'innombrables pauvres.

« Le développement s'est accompagné de l'infusion de capitaux, pour la plupart étrangers, pour accroître le taux d'exploitation des forêts, des sols et du potentiel agricole afin d'augmenter les recettes, et notamment les rentrées de devises. » (Hall, 2000)

Lorsqu'on passe des activités économiques primaires à des activités économiques secondaires telles que le commerce et l'industrie, on ne fait qu'accroître l'appauvrissement des populations et la destruction de l'environnement. Généralement, lorsque le chômage est important, les politiques salariales se traduisent par de multiples irrégularités et injustices. Souvent, des personnes employées dans des activités commerciales très rentables reçoivent en tout et pour tout un repas en guise de salaire. Les déchets industriels et la pollution ont un effet négatif sur l'environnement et la qualité de vie des gens.

La création de richesse et la pauvreté ont tous deux des répercussions sur l'écologie. Ce point peut donner lieu à discussions. Il n'en reste pas moins que l'environnement souffre tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Les modes de consommation de la richesse pèsent lourd sur les ressources et exigent beaucoup d'énergie, à un point qui dépasse largement les capacités de ces pays, ce qui prive d'autant d'autres pays. En même temps, les émissions de pollution correspondant à cette consommation rendent la vie particulièrement coûteuse et difficile pour les pauvres en Afrique. Par ailleurs, les modes de consommation des pauvres entraînent eux aussi une destruction de l'environnement : l'emploi de bois et de charbon pour produire de l'énergie domestique se traduit par la destruction de forêts et de sources d'eau. Lorsqu'elle n'est pas soutenue par des capitaux appropriés, l'agriculture provoque une grave érosion des sols. L'emploi

de plus en plus courant d'emballages en plastique pour les produits de consommation entraîne une destruction rapide des pâturages en Afrique.

En Afrique, les pauvres sont le plus souvent des petits agriculteurs qui dépendent de la production locale pour assurer leur survie. De son côté, l'agriculture dépend de processus écologiques, d'interactions et d'échanges qui se produisent naturellement dans l'écosystème. Les processus écologiques et les échanges internes à l'écosystème sont entretenus par une riche diversité d'organismes, adaptés les uns aux autres et qui exploitent toutes les niches possibles de l'environnement physique. C'est ainsi que la création de richesse est une dimension à la fois de l'économie et de l'écologie.

2.0 LA SITUATION DE L'AFRIQUE EN MATIÈRE DE RICHESSE, DE PAUVRETÉ ET D'ÉCOLOGIE

En Afrique, la nature tourne autour de la richesse, de la pauvreté et de l'écologie. Les ressources naturelles sont d'importantes sources de richesse, notamment l'exploitation du bois, l'agriculture, la nature à l'état brut (tourisme), l'extraction de pétrole et l'exploitation minière. Il se trouve que l'Afrique dispose d'abondantes ressources naturelles ; quant à savoir si elles sont une bénédiction ou une malédiction, c'est une autre affaire. Ce qu'il est important de noter, c'est que la nature, c'est-à-dire l'environnement et donc l'écologie, est à la fois source de richesse et de pauvreté en Afrique, et que les conséquences de cette pauvreté et de cette richesse retombent sur elle (la nature). Ces trois aspects sont indissociablement liés.

En 2005, à Gleneagles, les dirigeants des pays les plus riches du monde (G8) avaient à leur ordre du jour deux points essentiels : la pauvreté en Afrique et le changement climatique au niveau mondial. Avec le temps, on s'aperçoit de plus en plus qu'il y a un lien entre les deux, surtout si les tendances et le volume des précipitations continuent à changer. Ce sont les pauvres qui dépendent le plus de l'environnement, et ce sont eux qui sont les plus vulnérables à la destruction de l'environnement. Souvent, la pauvreté contraint les gens à donner la priorité à leurs besoins immédiats et à utiliser les ressources disponibles de façon non durable. Lorsque l'environnement est diversifié, il offre toute une série de prestations – par exemple la pollinisation, la conservation des sols, le contrôle des nuisibles et la décomposition des déchets et des polluants. Les pauvres, qui n'ont pas les moyens de remplacer artificiellement tous ces processus naturels, dépendent presque exclusivement de ces prestations naturelles gratuites. Pour le DFID, de nombreuses prestations sont fournies par des écosystèmes complexes tels que les forêts, ou encore les marais à mangroves et les récifs coralliens qui protègent les rivages vulnérables. (DFID : *Biodiversity – A Crucial Issue for the World's Poorest*)

2.1. La pauvreté en Afrique

Malgré de très abondantes ressources naturelles, l'Afrique est le plus pauvre des continents. La plupart des Africains, en particulier en Afrique subsaharienne, ne peuvent subvenir à leurs besoins essentiels. C'est dans l'Afrique subsaharienne que la croissance des revenus *per capita* a été la plus basse de toutes les régions en développement entre 1990 et 2005 (PNUD, 2007). Voir le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Quelques indicateurs de développement pour les principales régions en développement

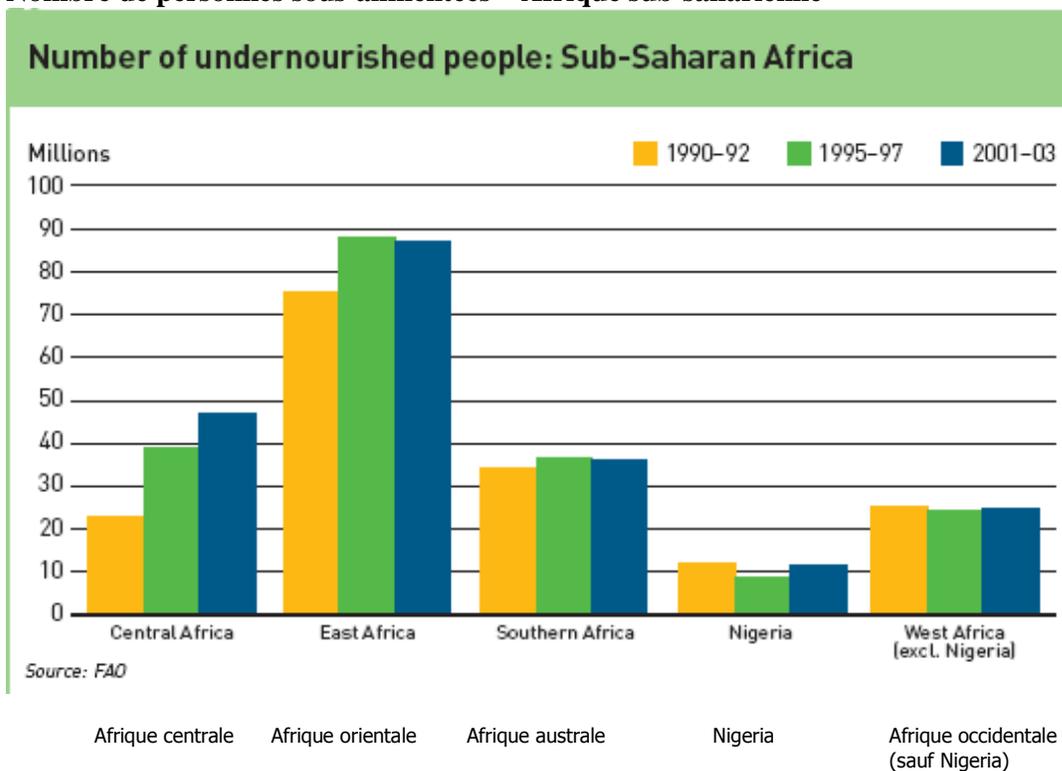
Région	PNB <i>per capita</i> , 2005 (en \$)	Taux de croissance annuel du PNB <i>per capita</i> 1990-2005 (%)	Espérance de vie à la naissance 2005 (années)	Taux de mortalité des moins de 5 ans, 2005 (décès pour 1 000 naissances vivantes)	Taux annuel de croissance démographique 1975-2005 (%)	Taux d'alphabétisation des adultes 1995-2005 (%)	Population sous-alimentée 2002-2004 (%)
Afrique subsaharienne	845	0,5	49,5	172	2,8	60,3	32
Asie du Sud	800	3,4	63,8	80	2,1	59,5	21
Amérique Latine-Antilles/Caraïbes	4 480	1,2	72,8	31	1,8	90,3	10
Asie orientale et Pacifique	2 119	5,8	71,7	31	1,3	90,7	12
Proche-Orient et Afrique du Nord	3 659	2,3	67,5	58	2,6	86	-

Source : PNUD : *Rapport annuel 2007*

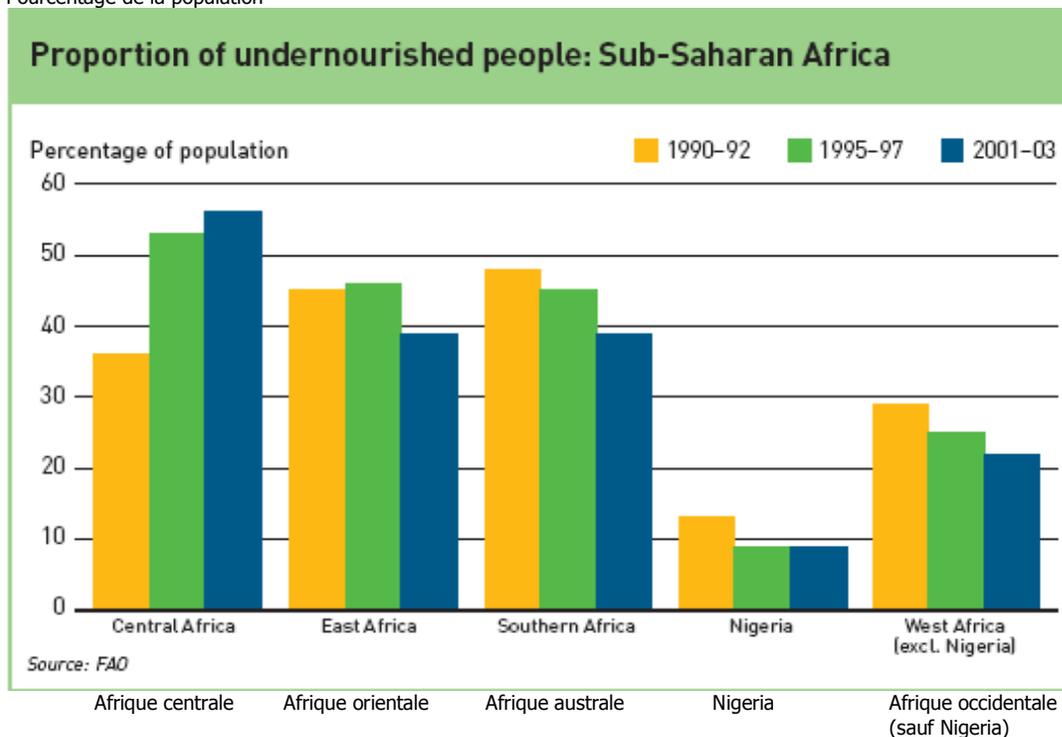
34 des 49 pays les moins développés du monde se trouvent en Afrique. On trouve en Afrique subsaharienne 13% de la population mondiale et 25% des personnes sous-alimentées du monde en développement (FAO, 2006). C'est la région en développement qui compte la plus forte proportion (1/3) de personnes souffrant chroniquement de la faim. Dans 14 pays de cette région, 35% ou plus des habitants ont été chroniquement sous-alimentés en 2001-2003 (FAO, 2006).

Dans l'Afrique subsaharienne, la faim est tout aussi persistante que répandue : entre 1990-1992 et 2001-2003, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 269 millions à 206 millions, et le nombre de personnes sous-alimentées n'a diminué que dans 15 des 39 pays pour lesquels on dispose de statistiques. (Figure 1)

Figure 1
Nombre de personnes sous-alimentées – Afrique sub-saharienne



Proportion de personnes sous-alimentées – Afrique sub-saharienne
 Pourcentage de la population



La pauvreté alimentaire est peut-être la dimension la plus dégradante de la pauvreté et l'obstacle le plus redoutable à la réalisation du potentiel humain, ce qui revient à dire que les ressources

humaines sont de basse qualité. Confrontés à la faim, des géants de la foi tels qu'Abraham ont sacrifié leur dignité. Pour une faim passagère, Ésaï a vendu son droit d'aînesse – c'est l'un des facteurs qui, depuis 3 000 ans, contribue aux perturbations que connaît le Proche-Orient. La famine a poussé Jacob en Égypte, où ses descendants ont été esclaves pendant quatre siècles. Périodique ou prolongée, la famine ronge presque tous les pays l'Afrique actuelle.

Depuis un demi-siècle, malgré l'aide au développement qu'elle reçoit, la dette de l'Afrique n'a fait que s'accroître et, économiquement, ce continent est désorienté. La majorité des pays d'Afrique dépendent largement de l'assistance, 34 d'entre eux étant classés parmi les pays les moins développés (PMD) du monde (CNUCED 2005). En Ouganda et en Tanzanie, le budget est couvert à plus de 50% par l'assistance étrangère. Dans ces conditions, les dirigeants ont tendance à écouter moins leurs électeurs que les donateurs.

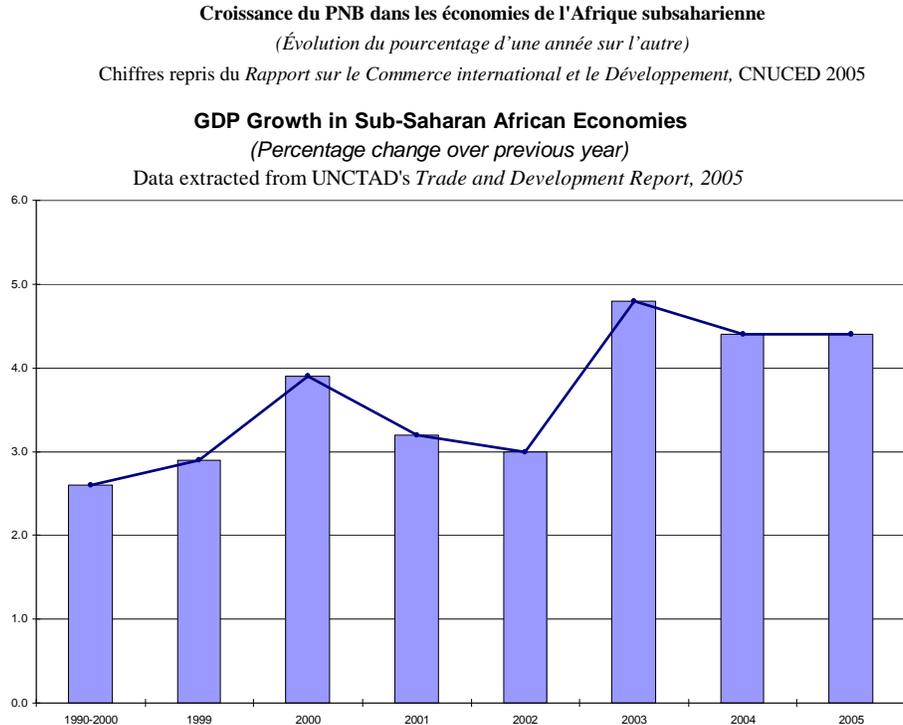
En Afrique, la plupart des experts gouvernementaux passent près de 60% de leur temps à négocier avec des donateurs. Une fois qu'ils ont obtenu des prêts, on estime qu'ils passent 30% de leur temps à rédiger des rapports d'audit. Un ancien ministre des finances du Kenya passait près de 75% de son temps avec les donateurs ; pour la seule année 2001, la Tanzanie a dû fournir aux donateurs 2 400 rapports et études sur différents aspects (Erixon F., 2003). L'assistance a donc pour conséquence que les responsables n'ont guère de temps à consacrer à l'élaboration de stratégies nationales pour résoudre les problèmes de leur pays particulier. L'aide liée est encore pire : les pays donateurs obligent les pays bénéficiaires à leur acheter du matériel et des services de consultants, ce qui favorise la réexportation de l'argent fourni dans le cadre de l'assistance. La Banque Mondiale estime que l'aide liée réduit de 25% la valeur de l'assistance fournie (www.worldbank.org/research/aid/overview.htm [7 mars 2006]). Entre 1986 et 1990, il y a eu transfert net de 4,7 milliards de dollars au FMI et à la Banque Mondiale. On estime que la fuite des capitaux coûte à l'Afrique 20 milliards de dollars par an.

L'assistance alimente les conflits en Afrique. En 1998, ce continent a connu 11 conflits majeurs. Cette même année, les États-Unis ont vendu pour 125 millions de dollars d'armes en Afrique. Au cours de ces 50 dernières années, on estime que ce pays a à lui seul vendu pour environ 1,5 milliard de dollars d'armes à la plupart des pays engagés dans des conflits majeurs. Pour un continent qui s'efforce de mettre en place des institutions qui puissent favoriser la confiance et donc développer le commerce international, les investissements dans le secteur militaire sont contre-productifs (www.worldpolicy.org/projects/arms/reports/congo.htm). L'Afrique dépense 15 millions de dollars pour acheter des armes et des équipements militaires, 18 milliards de dollars pour importer des produits alimentaires, et 216 milliards de dollars disparaissent sans justification (Ayittey, G., 2005).

Caufield fait remarquer que, depuis le début des années 1980, du fait essentiellement d'une nette diminution de nouveaux prêts accordés par des banques privées et des remboursements des anciens prêts à des taux d'intérêt croissant, les pays riches ont été systématiquement bénéficiaires nets des fonds provenant du tiers-monde – et non pas donateurs nets –, même si l'on tient compte de l'Aide Publique au Développement (APD) (Caufield, C. 1998). Au début, le crédit en faveur du Nord était peu important : à peine 300 millions de dollars en 1983. Mais, dès 1984, son augmentation a été dramatique : il est passé à 12,5 milliards. Depuis 1985, le transfert net de capitaux des pays pauvres du Sud vers les pays riches a dépassé 30 milliards de dollars par an. Par exemple, entre le 1^{er} juillet 1987 et le 30 juin 1988, ce chiffre a été de 39,1 milliards de dollars (Shikwat J., 2005).

- Entre 1986 et 1988, le FMI a reçu au total 8 milliards de dollars nets du tiers-monde.
- Au cours de l'année financière se terminant le 30 juin 1988, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) a reçu 1,9 milliard des pays pauvres.
- En 1992, la dette étrangère totale de l'Afrique s'élevait à 282 milliards de dollars, 24% de ses recettes d'exportation étant consacrés à la rembourser.

Figure 2 : Croissance du PNB dans les économies de l'Afrique subsaharienne



2.2. L'écologie en Afrique

Il existe une relation étroite entre les moyens de subsistance des Africains et l'écologie. Selon un rapport de la FAO, en Afrique, les forêts couvrent 5 millions de kilomètres carrés, soit 1/6 de la superficie du continent. Les arbres des forêts et des régions boisées fournissent du combustible et du bois de construction, mais aussi des médicaments traditionnels, des aliments de base et des produits alimentaires de substitution en cas de sécheresse. Une grande partie de la population vit dans les régions rurales, et sa vie quotidienne dépend des arbres et arbustes. La biomasse (bois combustible et charbon) couvre environ 60% de l'énergie utilisée en Afrique (IPCC, 2001) (Figure 3).

On trouve en Afrique environ 1/5 des espèces connues de plantes, de mammifères et d'oiseaux, ainsi qu'1/6 des espèces amphibiens et des reptiles. Cette biodiversité constitue une importante ressource pour les populations africaines, mais l'exploitation intensive des arbres ne peut qu'avoir des répercussions sur la biodiversité indigène. Une grande partie de la biodiversité remarquable de l'Afrique est protégée par un vaste système de parcs nationaux, de réserves de chasse et de réserves forestières. Pour le DFID (Department for International Development – Royaume-Uni), ces écosystèmes sont parfois préservés – en tant que régions protégées ou parcs nationaux – aux dépens des droits d'utilisation des populations locales, et au bénéfice de gens qui ne vivent pas sur place : dans les villes ou à l'étranger (DFID : *Biodiversity – A Crucial Issue for the World's Poorest*).

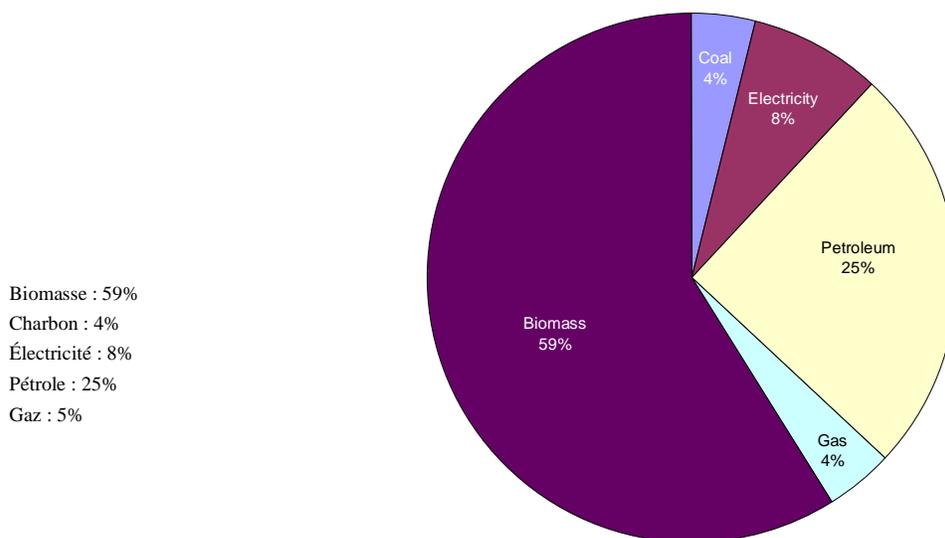
Figure 3 : Consommation d'énergie en Afrique

Structure de la consommation d'énergie en Afrique (2001)

Source : Banque africaine de Développement (BAD)

Structure of energy consumption in Africa (2001)

Source: African Development Bank (ADB)



2.3. Richesse et création de richesse en Afrique

On pourrait dire que le capital naturel de l'Afrique est plus important que celui de toute autre région au monde. L'Afrique a reçu en partage une incroyable abondance de ressources naturelles rares et précieuses : par exemple 60% des diamants du monde, 40% des phosphates du monde, 30% des ressources mondiales de cobalt, de pétrole, d'or, d'uranium et de métaux, ainsi que d'épaisses forêts, de larges fleuves et de longues côtes (Tableau 2). Dans ce sens, l'Afrique est un continent riche. Cela dit, la richesse de l'Afrique ne profite qu'à un nombre limité d'Africains et à de nombreuses personnes extérieures à l'Afrique. Globalement parlant, l'Afrique ne profite pas de ses richesses. Elle perd sa richesse au profit d'autres, de différentes manières : d'une part les principaux processus associés à une dette et à des conditions financières qui relèvent de l'exploitation et d'autre part, notamment l'aide fantôme, la fuite des capitaux, des conditions injustes de commerce international, des distorsions d'investissement, l'exploitation de l'environnement et l'exode des cerveaux (Bond, 2005). Patrick Bond note par exemple que les remboursements du tiers-monde, qui s'élèvent à 340 milliards de dollars par an, représentent le service d'une dette de 2 200 milliards de dollars, soit cinq fois plus que le budget d'aide au développement du G8. En outre, les Africains subissent les conséquences néfastes de l'exploitation de leur capital naturel, notamment les forêts et les ressources minérales, ainsi que des effets de la pollution créée par l'exploitation minière. Pour Patrick Bond, actuellement, l'Afrique subsaharienne est victime d'une dépossession de sa richesse sous deux formes : les flux de ressources du Sud vers le Nord et, dans les pays, une formation de classes aux conséquences néfastes.

Tableau 2 : Ressources minérales de l'Afrique

Région	Ressources minérales (% de la production mondiale)
Afrique du Sud	diamants (12), or (19), manganèse (5), nickel (6), phosphates (8), platine (88)
Congo, RD	diamants (26), cobalt (45), cuivre (2), zinc (1)
Guinée	bauxite (30)
Botswana	diamants (22.6)
Namibie	uranium (7.1), zinc (1.2)
Maroc	phosphates (32), zinc (1)
Zambie	cuivre (3.4), cobalt (3.6)
Gabon	manganèse (3.4)
Niger	uranium (2.4)

Source : Bundesanstalt für Geowissenschaften & Rohstoffe, 2006

3.0 CRÉATION DE RICHESSE EN AFRIQUE PAR LES AUTOCHTONES

3.1. Localement

L'étude présentée ci-après expose le cas de la création de richesse par la population locale de la région du Kilimandjaro, en Tanzanie ; il s'agit d'une version abrégée et modifiée d'un document préparé par Clement Kwayu et Samuel Moshi pour le Kilimanjaro Regional Investment Forum. Intitulé : *Investment Potentials and Business Opportunities in Kilimanjaro Region*, ce document analyse le potentiel d'augmentation des revenus pour toute cette région. Les aspects présentés ici sont ceux qui concernent la production de richesse, essentiellement dans le secteur agricole, par les petits producteurs. Cette étude est présentée ici parce que les facteurs qui influent la création de richesse dans le Kilimandjaro se retrouvent dans de nombreuses régions d'Afrique.

3.2. Région du Kilimandjaro – Cadre général

La région de Kilimandjaro est au centre d'une région **socio-économico-géographique** qui englobe et inclut Tanga, Mombasa, Nairobi, Arusha et Manyara. Ethniquement, la population de la région du Kilimandjaro est proche de la population de cette région plus large ; sa culture est un mélange particulier des cultures de toute cette région. Géographiquement, on trouve dans la région du Kilimandjaro des plaines côtières et des reliefs élevés ; de ce fait, on y constate une grande diversité de sols, de climats et de végétation, et donc une distribution différenciée des activités économiques.

Comptant quelque 1,4 million d'habitants, la région du Kilimandjaro couvre au total 13 309 km² ; la densité est de 104 habitants/km², la moyenne nationale étant de 37 habitants/km². Cependant, sur les hauts-plateaux, où se concentre l'essentiel de la production agricole, la densité démographique dépasse 350 habitants/km². Écologiquement, cette région se divise en quatre zones : les sommets, les hauts-plateaux, les contreforts et les plaines. Chacune de ces zones a des caractéristiques écologiques propres qui déterminent les orientations des activités socio-économiques et les possibilités d'investissement. On trouvera ces caractéristiques résumées dans le Tableau 3.

Tableau 3: Zones agro-écologiques dans le Kilimanjaro

Zone	Altitude (en mètres)	Sols dominants	précipitations (en mm)	Température (en °C)	Activités économiques potentielles
hauteurs du mont Kilimandjaro	1 800-5 895	volcanique	2 000 +	Inférieure à 15	tourisme, bois, produits de la forêt, produits forestiers non ligneux (PFNL)
hauts-plateaux	1 100-1 800	volcanique	1 250-2 000	15-20	tourisme, cultures tempérées, fruits, légumes, fourrage, produits laitiers et PFNL
zone intermédiaire	900-1 100	sols modérément fertiles	900-1 250	20-30	café, bananes, céréales, haricots ; bétail, PFNL, fourrage
plaines	Jusqu'à 900	sols diversement fertiles	700-900	plus de 30	différentes cultures tropicales, bœufs, chèvres, pêche, PFNL

Il y a deux saisons des pluies : la principale va de mars à mai, et une seconde, moins importante, d'octobre à décembre. L'activité économique est dans une large mesure influencée par la hauteur des précipitations et leur distribution. Dans de nombreux secteurs, l'irrigation est nécessaire en complément des précipitations.

La principale activité économique de la région du Kilimandjaro est l'agriculture. Les principales cultures de rapport sont le café, le blé, la canne à sucre, le coton, la cardamome et le tournesol ; les principales cultures vivrières sont le maïs, les bananes, les haricots, les fruits, le sorgho, la cassave et le riz. La superficie cultivée est au total d'environ 401 000 ha (2000-2001). Avec un cheptel de vaches laitières de 123 000 têtes, la région du Kilimandjaro est, de tout le pays, la principale zone de production de lait de qualité. On y trouve en outre quelque 420 000 têtes de bétail indigènes et 700 000 animaux de basse-cour. En 2000, les cultures ont représenté 77,2% des recettes du secteur agricole, contre 16,2% pour le bétail.

Dans la région du Kilimandjaro, le revenu *per capita* est passé de 108 \$ en 1994 à 194 \$ en 2000. Si, en 1988, cette région venait au troisième rang des revenus *per capita* sur les 20 régions du pays, elle était septième en 2000. C'est là un des indicateurs de la lenteur de l'augmentation des revenus de la population.

Pour ce qui est de l'Indicateur de Développement humain (IDH), avec un indice de 0,603, le Kilimandjaro vient en seconde place après Dar es-Salam (0,734), la moyenne nationale étant de 0,482. Cet indice tient compte de l'espérance de vie, du taux d'alphabétisation, du taux de fréquentation de l'école primaire, des dépenses d'enseignement et des dépenses économiques. Pourtant, cet IDH apparemment élevé recèle un paradoxe : on le constate en voyant la faiblesse de l'indicateur des dépenses économiques, qui est de 0,327. Nous pouvons en conclure avec une certaine certitude que cette qualité de vie relativement bonne est le résultat d'investissements passés et des bonnes infrastructures qu'ils ont permises. Si la situation actuelle persiste, la qualité de vie va dramatiquement chuter, tout comme le niveau des revenus.

3.3. Matrice des investissements dans la région du Kilimandjaro :

D'après J. B. Say, les entrepreneurs transfèrent les ressources des secteurs à basse productivité vers des secteurs où la productivité et le rendement sont plus élevés. Dans la région du Kilimandjaro, compte tenu des ressources, des conditions de base, des interventions qui rendent les ressources productives, de la productivité et du rendement, nous arrivons aux conclusions présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Matrice des investissements dans la région de Kilimandjaro :

Ressource	Conditions de base	Facteurs d'action	Productivité	Rendement	Conclusion
Terre	peu abondante ; sèche, chère, immobilisée/ gelée	capital, connaissances, réformes institutionnelles	moyenne à faible	faible	transfert là où elle est plus abondante
Ressources humaines	taux d'alphabétisation de la population relativement élevé, avec des connaissances agricoles raisonnables ; faible productivité	capitaux, terres	moyenne à faible	faible	exode vers là où les salaires sont plus élevés
Capitaux	infrastructures (routes, électricité) relativement bien développées ; capacités inemployées de machines et de bâtiments ; peu d'épargne disponible	terre, ressources humaines	faible productivité par insuffisance de débouchés et faible pouvoir d'achat	faible	transfert ailleurs

Par le passé, le pouvoir d'achat dans la région du Kilimandjaro était relativement élevé, grâce surtout au prix élevé du café. Les industries associées telles que le séchage du café, la fabrication de sacs, les secteurs de la construction et de la transformation ainsi que la fourniture de services sociaux augmentaient l'emploi et les revenus. Une forte demande de lait favorisait le développement de la production laitière. La forte consommation de viande rendait viable une tannerie. Cela encourageait les investisseurs à investir dans la région du Kilimandjaro. Avec l'effondrement de l'industrie du café, l'économie régionale s'est fortement ralentie ; de nombreux investissements n'étaient plus rentables. La productivité et le rendement des ressources étaient peu élevés, ce qui a entraîné une fuite des investissements.

La chute du prix du café n'est pas la seule explication de l'effondrement de l'industrie du café ou de l'économie de la région dans son ensemble. Entre autres facteurs, on mentionnera l'antracnose (maladie affectant les cerises du café), des taux de change irréalistes, la nationalisation, l'effondrement des institutions sociales et notamment des coopératives, de fréquents changements des politiques, en particulier de la politique agricole, ainsi que des pratiques bureaucratiques restrictives dans le domaine commercial.

Le Kilimandjaro a été victime de plusieurs évolutions, dont certaines ont eu lieu au niveau mondial mais dont beaucoup se sont produites au niveau national. Les gens constatent qu'ils se sont appauvris ; les investissements fuient ; les affaires ont tendance à stagner. Ce qu'il faut, c'est une double intervention pour s'attaquer à la fois aux problèmes internationaux et aux dirigeants d'entreprise qui profitent de ces changements et exploitent la situation. Pour cela, il faut une nouvelle orientation d'esprit.

3.4. Secteurs d'investissement potentiel dans la région du Kilimandjaro

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, la Japanese International Development Agency (JICA) a réalisé une étude en profondeur de toute cette région. Elle a cerné un certain nombre de facteurs clés qui font obstacle au développement :

(a) Pression démographique :

En 1978, la JICA observait qu'il y avait disparité entre, d'une part, les données démographiques et, d'autre part, la disponibilité et la distribution de ressources peu nombreuses, en particulier si l'on tenait compte du fait qu'un tiers environ seulement des terres, surtout sur les pentes du mont Kilimandjaro, faisaient l'objet d'une culture intensive : du café et des bananes. Les deux autres tiers étaient constitués de terres arides consacrées au bétail et à des cultures annuelles.

(b) Pression foncière :

Les terres consacrées à l'agriculture n'étaient pas utilisées de façon effective et efficace parce que la plupart des exploitants n'utilisaient pas de machines agricoles et que la production par unité de surface était très faible.

La JICA avait proposé les stratégies de développement suivantes : -

- Donner plus d'importance au développement de l'agriculture pour multiplier les possibilités d'emploi en augmentant la production par unité de surface sur les terres déjà cultivées.
- Recourir à l'irrigation pour les cultures qui pouvaient en profiter, qu'elles soient destinées à la consommation locale ou à l'exportation.
- Créer des petites industries pour multiplier les possibilités d'emploi dans les régions urbaines et rurales.
- Développer le Circuit Nord, qui fait la transition entre la région de Kilimandjaro et la région d'Arusha, et organiser la promotion du tourisme national et international.
- Consolider l'infrastructure économique, et incorporer les ajustements dans des plans concrets pour le développement de l'agriculture, des petites industries et du tourisme.
- Consolider l'infrastructure sociale et donner la priorité aux secteurs de la santé et de l'enseignement des résidents qui s'installent dans les terres nouvelles en vue d'une exploitation agricole, sans faire de distinction entre les parties urbaines et rurales.
- Intensifier les activités dans les domaines de l'enseignement et de la formation et améliorer leur taux d'expansion.

La JICA a fait un certain nombre de propositions concernant des possibilités d'investissement dans le Kilimandjaro.

3.4.1. Investissements dans le secteur agricole :

Intensification de la production des cultures par l'amélioration des traitements. La productivité est un rapport mathématique entre le rendement et les ressources utilisées. Le rendement par hectare des petites exploitations agricoles de la région du Kilimandjaro est bien inférieur à la moyenne qu'il devrait atteindre. En voici quelques exemples.

Tableau 5 : Rendement actuel des cultures

Culture	Rendement (tonne/acre)	Norme (tonne/acre)	Pourcentage (réel/norme).
café	0,2	3	6
maïs	2,1	7,5	28
haricots	0,8	3,5	23
bananes	11,5	55	20
orge	2,7	4,0	68
blé	1,5	4,5	33
riz non décortiqué	2,7	10	27
arachides	0,7	2,2	31
pommes de terre	5,0	40	12
éleusine (mil rouge)	0,8	6	13
gingembre	10,0	40	25
légumes	8,4	40	21
MOYENNE			25,5

**Tableau 6 : Production des principales cultures vivrières – 1995/1996-2000/2001
(en tonnes)**

Culture vivrière	1995/96	2000/2001	Évolution 2000/01-1995/96
riz non décortiqué	47 000	39 483	(7 517)
haricots	21 367	20 872	(495)
bananes	65 7510	607 990	(49 520)
pommes de terre	54 018	77 530	(23 512)
cassave	40 540	30 683	(9 857)
patates douces	2 020	13 145	11 125
maïs	183 045	126 607	(56 438)
sorgho	35 464	369	(35 095)
éleusine (mil rouge)	4 350	38	(4 312)

Source : Kilimanjaro Regional Agricultural Office Reports 2001

Cette faible productivité peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Dans de nombreux cas, la terre est épuisée et sa fertilité a décliné. On cultive les mêmes produits sur la même terre depuis près de 100 ans. L'extension des terres cultivées ne s'accompagne pas d'analyses du sol ni d'enrichissement de la terre. Du point de vue scientifique ou pratique, il ne suffit pas, pour améliorer les rendements, de demander simplement aux gens de répandre de l'engrais.

L'autre raison possible est en rapport avec les semences et la variété des cultures. Si beaucoup de recherches ont été effectuées sur des variétés ayant un meilleur rendement, l'emploi de ces variétés ne s'est pas encore répandue dans la population. L'utilisation de meilleures semences est beaucoup plus fréquente pour le maïs que pour certaines autres cultures.

La troisième explication des faibles rendements est que les exploitants agricoles ont relativement peu de connaissances en matière agricole : beaucoup disent que ce qu'ils font, c'est la culture telle qu'ils l'ont toujours pratiquée ; ce faisant, ils refusent d'apprendre de nouvelles méthodes. Ce ne sont pas non plus leurs parents qui leur ont appris leur manière de faire parce que le travail agricole se fait lorsque les enfants sont à l'école. À l'école, l'enseignement agricole est lamentable, même dans les écoles axées sur l'agriculture, parce qu'il y a un fossé très large entre l'agriculture telle qu'enseignée dans les livres et l'agriculture telle qu'elle est pratiquée. Dans les bureaux et les usines, l'informatique a remplacé les anciennes pratiques ; par exemple, des ordinateurs ont remplacé les machines à écrire, et toute une classe de secrétaires est en train de disparaître. En matière agricole, les méthodes que continuent à appliquer les petits exploitants sont à la fois démodées et corrompues. Les pratiques de culture du café étaient meilleures dans les années 1950 qu'aujourd'hui.

La quatrième explication de la faiblesse du rendement est l'insuffisance du travail consacré à la culture. Dans les bureaux, on travaille au minimum huit heures par jour ; dans les zones agricoles, les gens travaillent à peine quatre heures. L'entretien des plantes, notamment l'arrachage des mauvaises herbes, la lutte contre les nuisibles, l'amélioration du sol, la récolte et le traitement se font très irrégulièrement. Ce problème s'est aggravé avec la chute du prix du café, qui a entraîné une diminution des revenus des exploitants : ceux-ci n'avaient plus les moyens d'acheter des intrants tels que des fongicides. Enfin, les conditions de commercialisation et les prix n'incitent pas les exploitants à consacrer plus d'efforts à l'agriculture.

Il est important de noter que le rendement le plus bas (6%) est celui du café. Introduit au Kilimandjaro il y a un peu plus d'un siècle, le café est devenu, dans les années 1960 et 1970, à la fois le principal contributeur du PNB et la principale source de devises. Dans les meilleures années, le Kilimandjaro produisait 40% de la récolte nationale, soit 2 000 tonnes. C'est le café qui a été le moteur de la première croissance économique et du développement de l'infrastructure

sociale et physique, qui ont alors donné au Kilimandjaro un niveau de vie relativement plus élevé que dans le reste du pays.

L'effondrement de la culture du café est dû à trois facteurs principaux :

Tout d'abord, il y a la nature même de l'industrie du café : celui-ci est produit dans le climat tropical de pays en développement, et il est transformé et consommé dans les pays développés. La transformation se faisait essentiellement en Europe parce que, du point de vue des tarifs douaniers, le café transformé en Europe était plus avantageux que le café vert. Les experts et les pressions politiques se sont multipliés à un tel point dans ces pays que bon nombre d'entre eux exportent plus de café que les producteurs eux-mêmes ; par exemple, l'Allemagne est le quatrième exportateur mondial de café. La Tanzanie, pays producteur de café, demeure un exportateur de produit brut et, sans guère de valeur ajoutée au café, il ne perçoit que 8% de la valeur du café au détail. À sa période de production maximale, et avec un prix de 2 \$ par kilo, le Kilimandjaro pouvait rapporter quelque 4 millions de dollars par an ; cette somme devait être partagée entre les exploitants, les coopératives, les organismes de commercialisation et tous ceux qui contribuaient à faire arriver jusqu'au port les grains verts. Le reste du monde se partageait 50 millions de dollars. Dans les années 1970, la Banque Mondiale et le FMI ont conseillé aux pays producteurs d'augmenter leur production pour augmenter leurs recettes et les rentrées de devises. Des quantités plus importantes de café sont arrivées sur le marché, tirant les prix vers le bas. Parallèlement, le prix des intrants, essentiellement des produits chimiques importés des pays industrialisés, a augmenté. Les producteurs de café ont vu leur situation se dégrader, ce qui ne les incitait plus à produire.

Ensuite, pour aggraver les choses en Tanzanie, les taux de change par rapport aux devises étrangères ont été maintenus artificiellement bas, de sorte que le pouvoir d'achat des producteurs de café dans leur pays, pour les produits alimentaires et autres produits de consommation, est devenu défavorable.

Troisièmement, l'organisation de la production de café a été très perturbée par de fréquentes modifications adoptées parfois suite à d'authentiques réorientations de la politique générale mais aussi, fréquemment, à des avis techniques d'experts étrangers. La structure des coopératives, les circuits de commercialisation du café, le prix des cultures et des intrants – tout cela a subi des transformations rapides et fondamentales qui ont eu un effet très néfaste sur le café.

Le dernier coup fut porté par les politiques de libéralisation des marchés, qui ont complètement bouleversé les accords de commercialisation de café. En conséquence de tout cela, la production de café n'est plus rentable pour les exploitants agricoles. Ces vingt dernières années, le gouvernement a essayé de relancer la production, mais sans aucun effet.

Avec la chute et la libéralisation du prix du café, d'autres industries se sont effondrées à leur tour. Dans la région de Moshi, l'usine de sacs de sisal pour le café, les tanneries, l'usine de transformation du bois, les moulins, les usines d'aliments pour animaux et un certain nombre de petites industries ont fermé leurs portes, mettant plus de 30 000 personnes au chômage. Des mesures sont actuellement prises pour poursuivre la production de café, mais elles impliquent l'intervention de grandes entreprises privées, dont la plupart sont en partie financées par l'étranger, qui reprennent et exploitent à grande échelle les exploitations autrefois nationalisées. La production de café se poursuit même si elle risque de provoquer des conflits entre ces grands exploitants et les petits paysans pour l'utilisation de l'eau.

Comme le montre le Tableau 6, pour presque toutes les cultures, la production se situe en moyenne à 25,5% du niveau de référence. Pour des cultures essentielles telles que le café, le niveau de production n'est que de 6%. Ce Tableau montre entre autre que, entre la saison 1995-

1996 et la saison 2000-2001, la production de cultures vivrières essentielles a diminué. Si on arrivait à améliorer la productivité pour amener le niveau de production à 51% du niveau de référence, soit deux fois le niveau actuel, le PNB de la région du Kilimandjaro doublerait, passant de 290,317 millions de Schillings Tanzaniens (Tsh.) à 580,634 millions Tsh. Cela mettrait cette région en troisième position après Dar es-Salam et Arusha. Les effets multiplicateurs sur le commerce, les transports et l'emploi relèveraient l'indice de la consommation, accroîtraient la demande et relanceraient l'industrie locale. Le bas niveau actuel de la productivité agricole est en contradiction avec le mythe de la rareté des terres.

Pour accroître la productivité, il faut agir sur tous les facteurs énoncés ci-dessus. Certaines mesures ont été prises par les exploitants eux-mêmes. Le gouvernement doit en prendre d'autres. Les investissements effectués sur place par l'exploitant sont trop peu importants pour que les rendements augmentent de façon substantielle. Voici quelques mesures qu'il serait possible de prendre :

i. Mettre en place des infrastructures d'irrigation

Traditionnellement, dans le Kilimandjaro, l'irrigation est le centre autour duquel tout s'organise. La plus élémentaire comme la plus importante des unités administratives étaient organisées autour d'un canal d'irrigation. Dans les villages, l'autorité locale était confiée au responsable traditionnel des canaux d'irrigation. Mais la gestion de ces canaux était alors fonction des sources et nappes existantes, de la densité démographique, des pratiques culturelles d'organisation des agglomérations ainsi que des systèmes politiques d'administration. Toutes ces variables ont considérablement changé. Il s'agit maintenant de réorganiser tout le système d'irrigation pour créer une structure viable. Il est possible que, pour réaliser cette nouvelle structure, il faille procéder à une étude de faisabilité. Ce que l'on envisage cependant, compte tenu de la situation actuelle, c'est que, dans les petites exploitations de montagne, le système d'irrigation par canaux de surface soit à terme remplacé par la construction de barrages et la mise en place de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte (tuyaux perforés) ou par aspersion. Dans les régions plus basses du Kilimandjaro, il va falloir augmenter considérablement les superficies irriguées. Ces travaux d'infrastructure doivent être réalisés par le gouvernement, ou par une grande entreprise qui devra alors faire payer l'eau d'irrigation aux utilisateurs tout comme on fait payer l'eau potable ou l'électricité. C'est là un potentiel d'investissement en même temps qu'une affaire à saisir.

ii. Améliorer les techniques et pratiques de gestion des sols

Pour réaliser ces améliorations, il faudra faire appel à des services spécialisés équipés de matériel pour l'analyse des sols, mais aussi prévoir une formation continue et une démonstration des nouvelles pratiques. En second lieu, il est indispensable de disposer de capitaux pour le développement des sols par unité de surface. En Israël, on estime que le développement rural coûte environ 3 000 \$ par an et par arpent. Dans le Kilimandjaro, rien n'est investi pour le développement rural : on tient pour acquis la construction de terrasses, l'installation d'eau, la création de clôtures et le traitement des sols. Troisièmement, il va falloir repenser l'actuelle gestion spatiale des terres : jusqu'à quel point la terre peut-elle être parcellisée entre les héritiers ? Jusqu'à quel point une famille est-elle capable de gérer des terres dispersées, éloignées parfois de 5 à 15 km ? Quelle est la valeur de la terre où une personne est enterrée ? Dans quelle mesure devrions-nous autoriser des constructions sauvages en zone rurale ?

iii. Introduire de nouvelles méthodes pour inciter les fermiers à changer leurs comportements et leurs pratiques

L'agriculture est sans doute un métier dans le Kilimandjaro ; l'exploitation du café s'est développée sur cette idée. Mais ce concept n'a pas encore été appliqué à toutes les autres activités agricoles – culture ou élevage – en l'accompagnant d'un autre impératif : être conscient des besoins du marché et être prêt à y répondre. Il est indispensable de former les gens à ces notions.

Il s'agit d'améliorer les techniques de production et de commercialisation par le moyen d'une formation intensive ; il faut que disparaisse la mentalité du « **kazi ya jadi** » (« **comme autrefois** »). Pour exercer leur métier, les comptables, les docteurs, les pharmaciens et bien d'autres professionnels doivent avoir un diplôme et obtenir une autorisation ; il est grand temps que cette pratique soit introduite dans l'agriculture. Outre des qualifications en matière de gestion, il s'agit d'améliorer les compétences des gens en matière de sélection et de reproduction de semences, d'entretien des cultures, de récolte et de préparation à la commercialisation.

iv. Insuffisance des mesures institutionnelles en faveur des petits exploitants

Tout au long de l'histoire de notre pays, seules les cultures de rapport profitaient d'une commercialisation organisée et d'un système raisonnable de fourniture d'intrants. Avec les expériences réalisées par les responsables des cultures, la fragmentation des coopératives villageoises et, ces derniers temps, la libéralisation du système de commercialisation des cultures, l'exploitant s'est retrouvé sans circuits de commercialisation appropriés ni systèmes d'acquisition des intrants. Il s'agit d'y réfléchir sérieusement et de prendre des mesures en conséquence.

v. Problèmes de politique générale

L'agriculture a longtemps souffert des décisions politiques prises au niveau national. Dans le Kilimandjaro, la nationalisation des grandes exploitations s'est faite sans être accompagnée de mesures de gestion bien définies, ce qui a porté un coup sévère à l'économie de la région. Pendant une trentaine d'années, la politique des taux de change fixes a été néfaste aux régions produisant des cultures d'exportation : du coup, celles-ci sont devenues économiquement non rentables. L'éternelle discussion sur ce qui constitue une politique agricole n'est pas encore réglée en Tanzanie. Un temps, le gouvernement finance des réserves alimentaires stratégiques et fixes des prix minimaux ; il y a des subventions. Puis, sur l'avis de certains conseillers venus d'on ne sait où, le gouvernement modifie ces politiques, ce qui a un effet catastrophique sur la communauté agricole. Comme il n'existe pas d'organisations agricoles fortes, il est très difficile de rétablir la situation. Il faut que les stratégies de développement fondées sur l'agriculture soient soutenues par une politique agricole nationale mûrement réfléchie.

vi. Conceptions de la réalité et systèmes de valeurs

L'évolution des conceptions et des systèmes de valeurs exige peut-être que l'on réoriente complètement la réflexion et l'activité. Dans le Kilimandjaro, la mentalité officielle est que le café est « la culture de rapport » ; c'est la poule aux œufs d'or. Même si une ferme nationalisée fait une bonne récolte de maïs, qui permet d'engranger des tonnes de fourrage pour les animaux, elle est classée 100% non performante si elle ne produit pas de café. La situation est pire encore lorsque le mode de production est décentralisé, de sorte que plusieurs exploitants gèrent la production saisonnière de maïs. Nos ancêtres ramassaient le grain de café qui tombait à terre ; ils construisaient des séchoirs pour assurer la qualité de la récolte. La génération actuelle ne se préoccupe guère de ce genre de choses. Des recherches techniques ont démontré qu'on pouvait obtenir 5 à 7 kilos de café par caféier, mais c'est un mythe pour les planteurs, parce que personne ne s'y lance. La production actuelle est de moins d'un demi-kilo par arbre ; sur le même sol et avec le même nombre de caféiers, on pourrait avoir une production 10 fois plus importante. Peut-être suffirait-il de repenser cette activité pour la réorganiser complètement. Cela ne vaut peut-être pas que pour le café mais aussi pour tout ce qui a fait, par le passé, la gloire du Kilimandjaro, notamment l'enseignement, la gestion des terres, l'élevage et le commerce. Il semble qu'il y ait incohérence entre la réalité telle qu'elle est vraiment et ce qu'on croit être la réalité.

3.4.2. Investissements dans le secteur de l'élevage

- i. Dans le Kilimandjaro, la production commerciale de fourrage est un important investissement en puissance et un secteur commercial prometteur. Le zéro pâturage

est une pratique séculaire : pour les Massaïs, voir du bétail se traduisait, dans leur cœur, leur esprit et leurs actes, en volonté de se l'approprier – ou alors cela tournait à la guerre sanglante. Dans certains cas, selon les croyances traditionnelles, si le mauvais œil se portait sur une vache laitière, la production de lait diminuait. La réponse à ces problèmes et à d'autres du même genre est le zéro pâturage. Cela correspond bien à la nécessité de protéger l'environnement et à la diminution des pâturages ; et cela entraîne immédiatement une demande de fourrage.

- ii. Dans le Kilimandjaro, les aires de pâturage sont très limitées. Si, en moyenne, une tête de bétail a besoin de 2 ha de pâturage, pour 541 000 têtes de bétail, il faut 10 800 km². À cela il faut ajouter les quelque 700 000 animaux de basse-cour, pour lesquels il faut encore 2 800 km². Ces superficies ne sont pas disponibles. Cela amène à penser qu'il y a déjà trop de bétail dans la région. Le conflit entre pasteurs et agriculteurs est imminent. De même, les conflits entre grands propriétaires et petits exploitants qui pratiquent le zéro pâturage finiront par se produire tôt ou tard. La réponse à cela est la production intensive de fourrage à des prix abordables, qui permettront le zéro pâturage ou des exploitations closes. Si on y ajoute les fabriques d'aliments pour animaux, il y a là de belles possibilités d'investissement. Il faut que l'industrie liée à l'élevage soit sérieusement organisée et gérée, avec une amélioration des pratiques d'élevage accompagnées de méthodes de commercialisation qui permettent d'en tirer des bénéfices.
- iii. Le secteur de la production, de la collecte et du traitement du lait est favorable aux investissements et offre de bonnes possibilités de rapport. Lorsque la production repose sur des petits exploitants, il est indispensable d'organiser la collecte du lait ; cela implique une usine de traitement du lait.
- iv. La production d'animaux de basse-cour tels que porcs et volailles est dispersée et inorganisée. Le marché local est sérieusement limité. Il y a de très grandes possibilités à Dar es-Salam et au Proche-Orient, pour autant que l'on puisse limiter les coûts de production. Cela implique des innovations. Un secteur d'activité potentiellement rentable dans le Kilimandjaro est donc celui des services vétérinaires, avec en particulier des services de pulvérisation de parasitocides pour le bétail et de formation personnalisée pour les éleveurs.

3.4.3. Investissements dans le secteur agroalimentaire

À part le séchage du café et le raffinage du sucre, le secteur de la transformation des produits agricoles est très limité dans le Kilimandjaro. La fabrication de farine, le décorticage du riz et le pressage de l'huile se font à petite échelle, essentiellement pour la consommation familiale. La transformation des produits agricoles leur ajoute de la valeur monétaire, les rend plus durables et plus facilement commercialisables, elle multiplie les emplois et augmente les revenus. Lorsque ces produits ne sont pas transformés, les pertes après récolte augmentent, et cela décourage l'augmentation de la production.

L'industrie agroalimentaire peut très bien se développer dans le Kilimandjaro. La première catégorie principale serait une usine intégrée de transformation des produits agricoles qui fabriquerait à la fois des produits alimentaires destinés à la consommation humaine et des aliments pour les animaux. Les moulins produisent de la farine destinée à la consommation humaine ; les sous-produits, sous la forme de pâtée, constituent une bonne matière première pour l'alimentation animale. Cela vaut aussi pour le pressage des oléagineux : l'huile est consommée par les êtres humains alors que le tourteau est donné aux animaux. Les produits alimentaires peuvent être commercialisés en dehors de la région et même à l'étranger. La région offre un marché suffisant

pour le fourrage ; le marché est garanti ; la matière première ne manque pas. Les graines et les semences peuvent être obtenues dans la région même ou dans les régions voisines d'Arusha, de Manyara, de Singida et dans la Ceinture des Lacs. La transformation de fruits et de légumes, tant pour la consommation locale que pour l'exportation, offrent de bons débouchés dans le Kilimandjaro. Comme la production est dispersée, géographiquement et en quantité, il est difficile d'en centraliser des quantités suffisantes. Des mesures devraient être prises dans ce secteur.

3.4.4. Investissements dans d'autres secteurs

Dans la région du Kilimandjaro, il y a un certain nombre de secteurs dans lesquels des investissements rentables permettraient de créer de la richesse, de restaurer l'environnement et de réduire la pauvreté dans une large mesure ; on mentionnera en particulier la voirie, les transports et les communications ; le secteur de l'énergie ; la plantation de forêts et la sylviculture ; le tourisme ; l'artisanat et les services financiers. Pour tout cela, il faut trouver un juste équilibre entre les politiques locales, une expansion prudente, des programmes de formation professionnelle et des politiques nationales qui feront obstacle au dumping par des produits fabriqués à l'étranger. Comme nous l'avons dit précédemment, la libéralisation du commerce international a ouvert les marchés en éliminant les barrières douanières. Tout ce qui relevait des petites industries et des petites exploitations a été éliminé : tout comme les moyennes industries, elles ont été fermées, faisant de Moshi une ville rurale. Malheureusement, les fortunes gagnées sur le café, qui avaient permis à Moshi de se développer, sont elles aussi parties. On y trouve aujourd'hui des produits étrangers, notamment des produits alimentaires venant de pays disposant d'une technologie plus avancée et où l'agriculture est subventionnée ; ces produits remplissent les magasins. Les pauvres sont obligés de compléter la part manquante du faible prix que permettent les énormes subventions officielles en Europe ; cela les empêche de trouver des emplois rentables et les contraint à rechercher leur gagne-pain quotidien, peut-être, dans une entreprise de production de fleurs.

Pour rendre rentables à long terme des investissements dans ces autres secteurs, le Kilimandjaro doit investir dans l'enseignement. À ce propos, quelques précisions sont nécessaires.

3.4.5. Investissements dans le secteur de l'enseignement

Par le passé, l'enseignement a joué un rôle déterminant dans le développement de la région du Kilimandjaro. Les établissements d'enseignement actuels ne suffisent pas à répondre à la demande.

Les investissements dans le secteur de l'enseignement contribueront à créer des débouchés professionnels, en particulier pour les nouvelles qualifications techniques nécessaires pour accompagner le changement. L'existence de professionnels renforcera la base technique qu'exige le développement futur de cette région. Cela accroîtra les débouchés socio-économiques qui, à leur tour, rendront cette région plus intéressante pour les investissements, tant étrangers que locaux.

Pour ce qui est des montants, de la durée et des bénéfices à terme, l'investissement dans le secteur de l'enseignement est la mère de tous les investissements. Un enseignement de qualité s'étale sur une vingtaine d'années ; il commence à rapporter au bout de près de 25 ans. Il fait participer les individus, les parents, la communauté, le gouvernement et, parfois, la communauté des nations. Le résultat final est un ensemble de connaissances assimilées par une personne. Si l'enseignement est donné à la masse, on obtient une société instruite.

Avec des programmes de formation continue, une société instruite deviendra une société qui apprend. Un tel investissement est un véhicule de développement ; c'est aussi un but en soi : c'est un produit du développement. Les bénéfices de ces investissements sont très élevés. De nos jours,

certains spécialistes gagnent 1 000 à 3 000 \$ par jour ; il est tout à fait habituel, dans cette catégorie, de gagner 200 à 500 \$ par jour. Ces travailleurs n'ont pas de frontières ; ils ne sont pas facilement victimes de discrimination. Leurs ressources, ce ne sont pas des grandes propriétés, une abondance de minéraux ou de capitaux. Cette ressource est capable de donner aux ressources existantes une capacité nouvelle à créer de la richesse ; elle peut être source d'innovation, et donc modifier le potentiel de production de richesse des ressources existantes ; elle améliore leur rendement. Comme on l'a vu, c'est ce dont le Kilimandjaro a besoin.

À l'heure actuelle, le rendement et la productivité des ressources du Kilimandjaro sont peu élevés. De par la nature même des choses, les entrepreneurs vont transférer ces ressources vers d'autres secteurs, dans le pays ou à l'étranger, où les rendements seront plus élevés – à moins que, venant d'autres régions, des personnes ayant un niveau élevé d'instruction n'arrivent avec des innovations qui donneront à ces ressources une valeur nouvelle afin d'améliorer leur rendement.

Pour que l'enseignement soit un investissement rentable, il doit être délibérément conçu pour favoriser les capacités de réflexion, la création d'attitudes nouvelles et positives, l'acquisition d'une éthique juste, d'une discipline appropriée et d'attitudes correctes à l'égard du travail.

Principaux secteurs d'investissement :

- i. Créer de nouvelles écoles et agrandir celles qui existent déjà.
- ii. Construire des foyers-logements, en particulier pour les étudiantes.
- iii. Créer des établissements de formation technique.
- iv. Fournir du matériel pédagogique.

3.5. Relation entre genres, création de richesse, pauvreté et écologie en Afrique

Si on définit le genre en fonction des rôles respectifs attribués à l'un et l'autre sexes par la société, on peut dire que le genre joue un rôle important en Afrique. Traditionnellement du moins, la plupart des sociétés africaines, sinon même toutes, identifient très clairement les rôles spécifiques des deux sexes – et même des groupes d'âges dans certaines traditions telles que celle des Massaïs d'Afrique orientale. En Afrique, les femmes s'occupent des enfants pendant que les hommes gardent les troupeaux ; par la force des choses, cette distribution des rôles a donné à l'Africaine plus de responsabilités qu'on ne s'en rend compte à première vue : dans la mesure où elle s'occupe des enfants, les femmes sont responsables de la nourriture et du logement. L'Africaine typique va donc s'épuiser à la tâche pour s'assurer que ses enfants ont du moins quelque chose à manger. Depuis des temps immémoriaux, sa principale activité consiste à produire de la nourriture et/ou à gagner de l'argent par le biais de l'agriculture. La plupart des femmes sont des petites exploitantes agricoles (paysannes) qui produisent juste ce dont elles ont besoin pour la consommation et qui vendent leurs éventuels excédents. Au Malawi, par exemple, 70% des exploitants agricoles sont des femmes, et elles représentent 87% de la main-d'œuvre totale employée dans l'agriculture. Un foyer agricole sur trois au Malawi et un sur cinq en Zambie sont dirigés par des femmes (M. Curtis, 2007). C'est typiquement l'Africaine qui crée de la richesse – en travaillant la terre. S'il existe bien un nombre relativement peu important de femmes instruites, et compte tenu de l'exode rural et d'autres facteurs qui ont amené certaines femmes à jouer des rôles identiques à ceux des hommes, on peut dire qu'une bonne partie de la population africaine continue à vivre de manière traditionnelle.

Par conséquent, l'agriculture étant la principale activité de création de richesse exercée par les Africaines, si les récents bouleversements des modes de production, du marché et de l'environnement ont été néfastes, en Afrique, tant pour les hommes que pour les femmes, ils l'ont été surtout pour les femmes.

Pour Rekha Datta, on constate une diminution de la proportion des femmes exerçant une activité rémunérée dans des pays africains tels que le Kenya, le Nigeria, le Sénégal, le Zaïre et d'autres.

Elle ajoute que cela s'explique notamment par la mécanisation et la modernisation dans le secteur agricole. À mesure que des usines et des moulins ont remplacé les modes traditionnels de production agricole, de plus en plus de femmes ont perdu leur travail dans le secteur de l'agriculture. (UN 1994 World Survey : Rekha Datta, 2002).

Tant les modes antérieurs de création de richesse que les modes plus récents ont aggravé la pauvreté des Africaines en même temps que la destruction de l'environnement ; cela tient au fait que, dans les anciens modes de production, la terre était cultivée en permanence, sans laisser le temps au sol de s'enrichir naturellement, ce qui, en soi, est une catastrophe écologique et une cause de pauvreté dans la mesure où la production diminue avec le temps. Selon des statistiques du gouvernement zambien, 15% des foyers dont le chef de famille est une femme survivent avec seulement un repas par jour (contre 9% pour les foyers dont le chef de famille est un homme) ; les foyers dont le chef de famille est une femme font trois repas par jour dans moins d'un tiers des cas. (M. Curtis, 2007)

Les modes modernes de production qui ont recours à la mécanisation créent de la pauvreté en excluant les femmes des activités rémunératrices et en les confinant à des activités marginales. Ces modes modernes de production augmentent certes la richesse mais sont une source de pauvreté pour les femmes, et aussi de destruction de l'environnement, et cela de différents points de vue. Les activités agricoles n'en sont qu'un exemple, mais particulièrement typique, qui montre les liens entre le genre, la création de richesse, la pauvreté et l'écologie en Afrique. Dans ce contexte, il est bien évident qu'une Africaine est prise entre l'écorce et l'arbre : elle est responsable de la création de richesse et, en même temps, elle est victime de la pauvreté et de la destruction de l'environnement. C'est un véritable cercle vicieux.

4.0 CRÉATION DE RICHESSE EN AFRIQUE PAR DES ÉTRANGERS – FUITE DE CAPITAUX

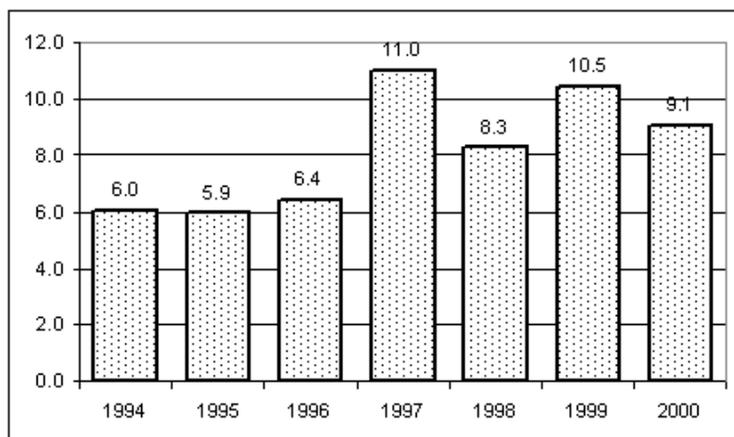
En Afrique, la richesse n'est pas créée uniquement par des Africains ; il s'agit là d'une tendance historique : des gens venus d'Europe et d'Asie sont venus créer de la richesse à partir des ressources naturelles et humaines de l'Afrique.

Le capitalisme et plus encore la mondialisation ont largement ouvert les portes aux entreprises et aux individus, leur permettant de créer de la richesse partout où ils le peuvent.

Compte tenu de la faiblesse de ses politiques et de ses structures institutionnelles, venant s'ajouter à l'abondance de ses ressources précieuses et rares, l'Afrique a été un lieu idéal pour les étrangers, qui ont pu créer d'énormes richesses avec des coûts de production bas ; par contre, les coûts ont été sévères du point de vue de la pauvreté et de l'écologie.

La richesse créée à partir de l'Afrique ne s'est pas limitée à la prospection et à l'extraction de ressources naturelles : elle s'est produite aussi dans le secteur financier. Les crédits internationaux et le service de la dette ont épuisé les ressources financières que l'Afrique tirait de ses ressources naturelles, de ses exportations agricoles et de toutes les activités qui pouvaient rapporter quelque chose aux Africains.

Figure 4: Apports des investissements directs à l'étranger (IDE) en Afrique 1994-2000 (en milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données FDI/TNC

Les cas suivants, qui illustrent la situation en Tanzanie, en Zambie et au Nigeria, montrent bien comment les ressources naturelles sont exploitées en Afrique pour créer de la richesse tant sur le continent qu'en dehors, laissant dans son sillage pauvreté et destruction.

ÉTUDES DE CAS

4.1. TANZANIE

La Tanzanie est l'un des pays les plus pauvres du monde. D'après les statistiques du World Resource Institute, le coefficient de Gini pour la Tanzanie est de 35. Dans ce pays, 90% de la population vit avec moins de 2 \$ par jour, et l'espérance de vie, pour les deux sexes, est de 47 ans. La Banque Mondiale a placé ce pays dans la catégorie des Pays pauvres très endettés (PPTE). Les réformes économiques lancées depuis 1992 ont amélioré le taux de croissance du pays mais leur impact sur la pauvreté a été limité. Anders Danielson en donne deux raisons : d'abord, l'orientation de la croissance est actuellement faussée dans la mesure où elle porte essentiellement sur des secteurs qui ne profitent guère à d'autres secteurs et dans lesquels les pauvres ne peuvent participer que de façon limitée ; c'est le cas notamment de l'extraction minière et du tourisme. Cela implique une élasticité relativement faible de la pauvreté. Ensuite, les structures institutionnelles chargées d'assurer des services sociaux sont faibles ; elles se caractérisent souvent par l'inertie et le gaspillage, contre lesquels il est difficile de lutter compte tenu de l'insuffisance de ressources pour les dépenses récurrentes non salariales.

L'une des principales sources de création de richesse en Tanzanie est le secteur des ressources naturelles : le pays est riche de différentes ressources naturelles telles que la tanzanite, l'or, les diamants, la nature à l'état brut, des lacs, des fleuves, de longs rivages marins et des forêts. Les recettes du Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme sont passées de 8,4 millions de dollars en 1995-1996 à 26,5 millions de dollars en 2004-2005. (Ministry of Natural Resources and Tourism, 2005A ; TRAFFIC, 2007).

L'accès à ces ressources et leur contrôle sont deux facteurs déterminants de la création de richesse. Compte tenu de la situation politique, de la corruption, de la faiblesse des politiques d'exécution ainsi que de la faiblesse des structures institutionnelles, peu de Tanzaniens peuvent avoir accès à ces ressources pour créer de la richesse. Et, lorsqu'ils en créent à partir de ces ressources, ils font de nombreux pauvres tout en détruisant l'environnement.

Le document présenté ci-après, consacré à l'exploitation du bois en Tanzanie illustre bien la création de richesse, la pauvreté et la destruction de l'environnement :

EXPLOITATION DU BOIS EN TANZANIE MÉRIDIONALE Création de richesse, pauvreté et destruction de l'environnement

Simon A. H. Miledge, Ised K. Gelvas et Antje Anrends :
SYLVICULTURE, GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT NATIONAL :
LEÇONS TIRÉES D'UN BOOM DE L'EXPLOITATION DU BOIS EN TANZANIE MÉRIDIONALE
**(Dar es-Salam, Tanzanie : TRAFFIC East / Southern Africa / Tanzania Development Partners
Group / Ministry of Natural Resources and Tourism, 2007).**

Exposé synthétique du problème :

Les forêts et les surfaces boisées couvrent environ 40% de la superficie totale du pays et couvrent 87% des besoins de la population pauvre vivant dans les régions rurales. L'énergie utilisée en Tanzanie est couverte à plus de 90% par du bois venant de ces forêts. Donc, pour de nombreux Tanzaniens, les forêts et les surfaces boisées jouent un rôle crucial. Le gouvernement a défini une politique destinée à assurer la saine gestion des forêts.

La politique actuelle de gestion des ressources forestières, telle qu'énoncée dans les lois et règlements officiels, est systématiquement manipulée et détournée par des intérêts particuliers du secteur privé, tant national qu'étranger, de concert avec des hauts responsables politiques tanzaniens ainsi que des représentants de gouvernements étrangers. En conséquence, les forêts sont exploitées à un rythme excessif, au point qu'elles ne pourront plus apporter une contribution déterminante à la vie des générations futures. En outre, ce processus s'accompagne d'énormes pertes de recettes fiscales à tous les niveaux de l'administration, ainsi que d'effets nocifs graves et durables sur l'environnement.

La sylviculture continue à se dégrader à un rythme alarmant. À considérer les taux de récolte des années 2003 et 2004, et sur la base des inventaires officiels des forêts, il apparaît que, dans les districts de Rufiji et de Kilwa, tous les arbres récoltables des classes I et II auront été abattus dans 20 ans. Dans de nombreuses parties du pays, on constate déjà les effets délétères du déboisement sur les captages d'eau, la production hydroélectrique, l'érosion des sols, les incendies et la biodiversité. Entre 1970 et 1998, la Tanzanie a perdu quelque 10 millions d'hectares de forêts du fait d'une politique incontrôlée de déboisement, essentiellement pour l'expansion de l'agriculture et de l'élevage (Forest and Beehives Department – FBD, 2001). On estime que le déboisement se poursuit, à l'heure actuelle, au rythme de 91 000 à 98 000 ha par an (Mariki et al., 2003 ; VPO, 2002).

Création de richesse : L'exploitation de bois dur en Tanzanie méridionale date au moins de l'époque coloniale ; les exportations se faisaient vers l'Extrême-Orient et l'Europe par les ports de Mtwara, Lindi et Kilwa. Après l'indépendance, l'insuffisance des infrastructures et les désordres civils dans le Mozambique voisin ont incité beaucoup de gens à aller s'installer dans les zones urbaines, en particulier à Dar es-Salam. La densité démographique est restée faible, et la forêt s'est rapidement régénérée. Au cours des années 1990, l'épuisement des ressources forestières et l'intensification des interventions gouvernementales dans des régions telles que celles de Tabora ont amené les négociants en bois à commencer à chercher d'autres sources de bois dur. Ils n'ont pas tardé à s'intéresser aux régions boisées de la région du Miombo et aux forêts côtières de la Tanzanie méridionale, d'autant qu'ils prenaient conscience des emplois utilitaires d'essences commercialisables moins connues. Parallèlement, le marché des exportations de bois dur tanzanien se développait, incitant de plus en plus de gens à investir dans le secteur de la transformation et de l'exportation du bois.

En août 2003, l'ouverture du pont de Mkapa, sur le Rufiji, a nettement amélioré l'accès aux forêts de la Tanzanie méridionale. Étant donné qu'il n'existait quasiment pas de contrôles effectifs, le commerce du bois est devenu très rentable, et beaucoup de gens s'y sont lancés, surtout pour exporter du bois rond sur des marchés étrangers lucratifs. En 2004, 96% du bois abattu l'a été illégalement. On peut supposer que ce taux a été du même ordre en 2003, année où la récolte a été stagnante en Tanzanie méridionale. Si, selon les statistiques officielles, quelque 21 000 m³ de bois ont été récoltés en Tanzanie méridionale en 2003 (pour une valeur de 6,3 millions de dollars FOB), en réalité, il est probable que la récolte destinée à la commercialisation a été de plus de 500 000 m³ (pour une valeur d'environ 150 millions de dollars FOB), sans compter les abattages illégaux non enregistrés.

En 2005, la Tanzanie a été le sixième exportateur de bois vers la Chine. Malheureusement, la mondialisation des marchés et la dynamique commerciale ont également accru les possibilités de conclure des transactions et accords commerciaux secrets et illégaux (Andvig et al., 2000). Cela a certainement eu des répercussions négatives sur la sylviculture en Tanzanie. Le tableau ci-dessous montre bien que les importations chinoises officielles de bois en provenance de Tanzanie, telles qu'officiellement déclarées par les autorités chinoises, ont largement dépassé le total officiel des exportations de bois de la Tanzanie (toutes destinations confondues).

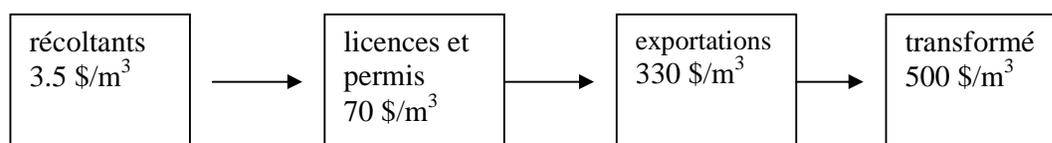
Tableau 7: Comparaison des volumes d'exportation de bois en provenance de Tanzanie (en m³)

Exportations totales de la Tanzanie		Importations chinoises de Tanzanie	
2002/2003	4 920	2003	45 432
2003/2004	8 529	2004	41 699
2004/2005	5 867	2005	21 374

Source : Statistiques officielles de la Tanzanie et de la Chine

En Tanzanie méridionale, le commerce du bois offre de très grandes marges bénéficiaires ; cela tient à l'abondance relative, ces dernières années, d'espèces de bois dur destinées à l'exportation, à l'augmentation continue de la valeur des grumes en provenance de Tanzanie (qui, par exemple, est passé de 251 \$ à 330 \$ par m³ entre 2002/2003 et 2004/2005). Entre autres raisons, on citera le peu de mesures prises pour faire appliquer la loi et les règlements, et le fait que les communautés rurales ne sont guère conscientes de la véritable valeur commerciale du bois. Cela a permis à de nombreux négociants d'obtenir au départ des prix d'achat peu élevés et, ensuite, d'éviter de payer des taxes au gouvernement. Le diagramme de la Figure 5 ci-dessous fait apparaître le faible pourcentage que les villages perçoivent des bénéfices tirés du commerce du bois dur. Pour 1 m³ de bois dur de classe I, les récoltants originaires du village ont gagné en moyenne 3,5 \$, ce qui correspond à peine à 5% de la valeur récupérée par le gouvernement central via les taxes sur les récoltes de bois (70 \$ par m³). Au moment de l'exportation, cette valeur atteignait environ 330 \$ par m³, soit près de 100 fois le prix au niveau du village alors que, paradoxalement, aucune valeur n'a été ajoutée au produit.

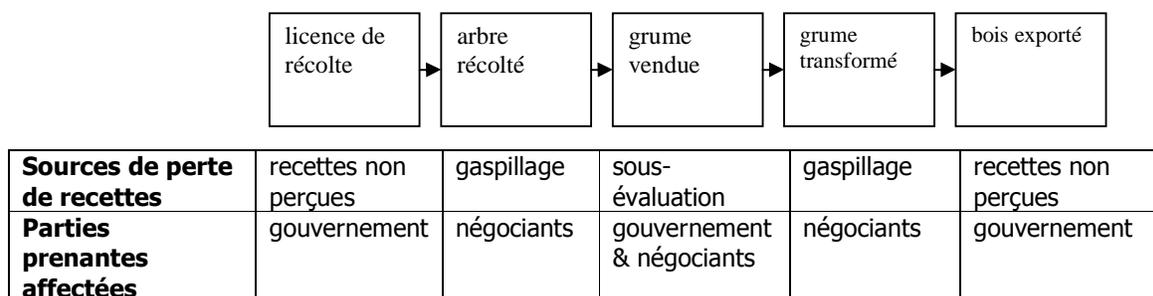
Figure 5 : Diagramme illustrant la chaîne de valeur pour le bois dur en Tanzanie



Pertes de recettes : Si les recettes provenant du bois constituent une proportion importante de certains budgets d'administrations locales (LGA), les recettes actuelles ne sont pas suffisantes pour financer à la fois le développement et les services de protection fournis par le FBD. Indépendamment du montant des recettes perçues et retenues à la source, le montant des recettes perçues au cours des campagnes 2002/2003 et 2003/2004 a été insuffisant pour couvrir son budget (Banque Mondiale, 2000 B). Il suffirait de mieux prendre conscience des recettes potentielles pour trouver les moyens de relancer sérieusement la croissance.

La Figure 6 présente quelques-unes des principales sources de pertes de recettes dans la chaîne du commerce du bois, ainsi que les principales institutions sociales qui en sont victimes. On peut, grossièrement, classer la perte de recettes de l'industrie du bois en quatre grandes catégories, lesquelles peuvent elles-mêmes être soit accidentelles, soit délibérées. La première source de pertes de recettes potentielles, c'est le gaspillage : d'importantes quantités de bois sont abandonnées dans la forêt pendant la récolte. Par exemple, à la fin de 2003 et au début de 2004, il y a eu une période d'abattage intense en Tanzanie méridionale, mais de nombreux arbres sans valeur commerciale ont été abattus par des bûcherons inexpérimentés. Il semble que l'importance de ce gaspillage accidentel ait été moindre avant les mesures prises pour veiller à ce que les communautés participent plus intensivement à la récolte du bois.

Figure 6: Principales sources de pertes de recettes dans la chaîne du commerce du bois



Sur une échelle beaucoup plus grande, au cours de la même période, les branches ont été abandonnées sur place pour presque tous les arbres destinés à l'exportation en provenance des districts de Rufiji et de Kilwa, pratique qui représente un gaspillage d'environ 30% pour chaque arbre. Il y a aussi gaspillage dans les scieries. Selon une évaluation faite en 2005 par le FBD, le taux de récupération aurait été de 20 à 43% pour les scieries et d'autres industries primaires du bois, chiffre comparable au taux antérieur de 30 à 40% constaté pour les scieries de la région forestière du Miombo (Moyo et al., 1986 ; MNRT, 2005b).

Tableau 8: Exemples de recettes non perçues dans l'exploitation du bois en Tanzanie

Catégories	Accidentelles	Délibérées	Estimation perte de recettes
gaspillage	abattage d'arbres commercialement non viables	abandon des branches après la récolte	10-30%
perception/paiement insuffisants	capacité de gestion inadéquate	récoltes et pratiques commerciales illégales	72-96%
		exportations illégales ou non déclarées	jusqu'à 90%
sous-évaluation	royalties ne correspondant pas aux prix du marché	sous-paiement imposé aux récoltants	jusqu'à 75%

En second lieu, une autre source de perte de royalties, à tous les niveaux de l'administration, est le taux insuffisant de perception des royalties (conformément aux dispositions fiscales). On considère que ce taux insuffisant de perception menace gravement le FBD, ses recettes actuelles ne suffisant pas à couvrir les besoins du secteur (Mbonde, 2005 ; National Forest Programme ; SAVCOR 2005). Cette non-perception de taxes peut avoir des causes accidentelles (par exemple, erreurs de classification commises par du personnel insuffisamment qualifié au point de contrôle) ou provenir d'une intention délibérée (par exemple abattage illégal, négoce sans licence, fausses déclarations de classification et non-présentation au point de contrôle). En outre, certains négociants tentent délibérément de payer moins que leur dû, et cela implique la collusion avec d'autres parties prenantes (y compris des fonctionnaires, donc corruption).

Pauvreté concomitante : Pendant la période où l'exploitation du bois battait son plein en Tanzanie méridionale, et jusqu'à la mi-2004, les recettes perçues représentaient à peine 4% de la valeur du bois récolté et transporté.

La volonté délibérée de sous-payer les royalties dues sur les produits forestiers est certainement le plus grave obstacle à une croissance durable et fondée sur une base large : en effet elle va directement à l'encontre de la volonté créer des institutions sociales capables de se financer elles-mêmes, elle prive de revenus de nombreux acteurs de ce commerce, sans compter qu'elle encourage plus encore une culture d'exploitation illégale. Certains conseils de district auraient facilement pu avoir des budgets annuels largement excédentaires si les recettes sur les produits forestiers avaient été perçues de façon efficace. Il est également possible que le FBD ait perdu quelque 58 millions de dollars par an du fait que, au niveau des districts, la perception de royalties sur les produits du bois indigène a rapporté beaucoup moins qu'elle l'aurait dû. D'autres pertes financières se produisent au point d'exportation : pour les volumes, les statistiques chinoises d'importation donnent des chiffres supérieurs à ceux des statistiques d'exportation de la Tanzanie (Tableau 6).

Une troisième catégorie de recettes non perçues a pour cause la sous-évaluation ; en d'autres termes, le prix ou la valeur des produits forestiers ont été incorrectement fixés. En Tanzanie, de façon générale, cette sous-évaluation provient du fait que, pour fixer le montant des royalties, l'on ne se réfère pas à des taux et valeurs fondés sur le marché. Dans un récent rapport, la Banque Mondiale a souligné qu'il était important de « fixer un prix correct pour les biens et services économiques qui font l'objet d'un commerce et qui sont en rapport avec les ressources et services dans le domaine forestier ». (Banque Mondiale, 2005)

Si de nombreuses communautés rurales – lesquelles sont, par nature, les gardiennes des forêts dans une bonne partie de la Tanzanie méridionale – ont tiré des avantages importants et à court terme de l'exploitation du bois, la pratique largement répandue de la sous-évaluation des prix a fait perdre d'importantes recettes à la majorité des villages sans qu'ils s'en rendent compte. Par exemple, il était habituel que les bûcherons locaux ne reçoivent que 2 \$ par m³ pour des grumes qui avaient peut-être mis 60 ou 80 ans à pousser et qui étaient vendus à des prix nettement plus élevés (par exemple 200 à 300 \$ par m³ de bois rond au départ de la Tanzanie sur le marché international, et même plus encore pour les lattes de parquet fabriquées sur les marchés étrangers). Les communautés locales qui, par nature, sont gardiennes des plus vastes régions boisées existant sur le territoire national (National Forest Policy, 1998) étaient dans une large mesure inconscientes – ou tenues dans l'ignorance – de la véritable valeur des ressources dépendant de leur juridiction. En réalité, en 2004, de plus en plus de négociants faisaient des offres fixes à moins de 0,50 \$ pour une grume, quelle qu'en soit la valeur (par exemple, indépendamment de sa taille, de son espèce et de sa qualité). Cela représentait à peine un quart du prix moyen à l'époque, lequel était déjà nettement sous-évalué comme expliqué ci-dessus. Pourtant, de nombreux villageois ont continué à vendre à ce prix, à la fois parce qu'ils ignoraient la véritable valeur du bois et parce qu'ils étaient poussés par la pauvreté.

Destruction de l'environnement : Une étude faite par la Banque Mondiale en 2005 sur les liens entre croissance et environnement soulignait qu'il est important de définir une base de rendement à long terme pour la gestion d'une croissance durable dans le secteur forestier. Malheureusement, des indices irréfutables montrent que la forêt est sérieusement en cours de dégradation en Tanzanie méridionale ; cela est notamment confirmé par les inventaires réalisés en 2005 par le FBD, qui conclut que, dans les districts de Liwale et de Tunduru, la plupart des forêts « sont dégradées » et que celle des districts de Rufiji, de Kilwa et de Nachingwea « sont gravement dégradées ». Des études indépendantes portant sur l'état des forêts confirment les résultats des inventaires du FBD et montrent que l'état de la forêt est en pleine dégradation, laquelle progresse vers le sud, suivant en cela la pression des récoltes.

D'autres indices montrent que le négoce du bois évolue de façon inacceptable, notamment l'évolution de la composition des espèces, les zones de récolte et les dimensions des produits du bois. Même des villages qui, depuis longtemps, ont investi dans des programmes de Joint Forest Management (JFM – gestion en collaboration entre le gouvernement et les communautés locales) ou de Village Forst Reserve (VFR – réserve forestière de village) ont subi en très peu de temps des pertes irréparables de leurs ressources en bois, alors que les bénéfices qu'ils en ont tirés ont été minimaux. De plus, les plans de gestion élaborés dans le cadre de ces programmes sont actuellement remis en cause par la diminution des ressources.

Une brève comparaison des niveaux de récolte dans les districts de Rufiji et de Kilwa en 2003 et 2004 – période au cours de laquelle l'intérêt du négoce du bois pour les bois durs les plus précieux a été particulièrement élevé – a montré que, si les récoltes s'étaient poursuivies avec la même intensité, les ressources auraient été épuisées en moins de 20 ans.

Tableau 9 : Prévisions de récolte de bois dans les districts de Rufiji et de Kilwa

Volume annuel total de bois d'œuvre effectivement récolté et transporté	Volume annuel récolté avec un gaspillage de 30% (branches non récoltées)	Volume total de bois récoltable d'après les inventaires du FBD	Estimation du volume récoltable pour le bois des classes I et II	Nombre théorique d'années pour récolter la totalité des arbres des classes I et II
α	β	γ	δ	ϵ
151 008 m ³	215 726 m ³	9 921 087 m ³	4 166 857 m ³	17

Source : Étude sur le terrain ; Malimbwi et al. (2005a, b, c, d, e)

- Notes:
- α : Chiffres obtenus à partir d'une observation de deux mois sur le terrain et par extrapolation au cours de la campagne 2003/2004.
 - β : Le gaspillage lors de l'abattage étant estimé entre 10 et 30%.
 - γ : Inventaires officiels des forêts réalisées par le FBD en 2005.
 - δ : Chiffre obtenu par extrapolation du taux de 42% de bois total récoltable dans le district de Rufiji, se composant d'espèces des classes I et II.
 - ϵ : Volume récoltable des espèces des classes I et II, divisé par le volume annuel total effectivement récolté.

Commentaires

Le cas présenté ci-dessus de façon synthétique illustre remarquablement la manière dont la création de richesse peut mener à la pauvreté et à la destruction de l'environnement. Cette étude de cas a été faite de façon très professionnelle est très méticuleuse, avec une transparence exceptionnelle. En rapport avec notre thème de la création de richesse, de la pauvreté et de l'écologie, nous notons les aspects suivants :

1. En soi, la richesse en ressources ne suffit pas pour entraîner une réduction de la pauvreté ni une amélioration de la vie des pauvres en Afrique. Les ressources riches attirent des exploiters tant de l'intérieur du pays que de l'extérieur, qui exploitent au maximum à la

fois des ressources elles-mêmes et les personnes qui sont censées en être les propriétaires ; l'ignorance et le désespoir nés de la pauvreté facilitent cette exploitation de la population locale. Dans le cas d'espèce, une forêt naturelle est en train de se dégrader à une vitesse alarmante. Les villageois qui habitent ces forêts reçoivent 1% de la valeur du bois au départ du port de Dar es-Salam. Tous calculs faits, le bois ne rapporte pas aux villageois 1 \$ PPP. Des arbres qui ont mis peut-être 80 ans à grandir disparaissent définitivement, et cela s'accompagne de la destruction de zones humides, de la disparition de certaines espèces de plantes et d'animaux ainsi que de changements climatiques. Les gains obtenus au moment de la récolte sont temporaires, ils ne durent pas longtemps, de sorte que, très rapidement, toute la région s'en trouvera appauvrie.

2. Qu'elles soient gouvernementales ou locales, les autorités ne perçoivent pas toutes les recettes qui auraient pu être consacrées à la gestion du développement. Cela est rendu possible par l'abattage illégal, la falsification de documents et la corruption. La collusion entre les négociants et des responsables politiques, tant dans le pays qu'à l'étranger et à tous les niveaux, font que les autorités sont bien incapables d'améliorer la situation en appliquant des stratégies de bonne gestion.
3. La mondialisation rend possible des activités douteuses de la part des négociants. Ces activités sapent l'économie, et les pauvres s'en retrouvent plus pauvres encore.
4. Ce qui est absent au cœur de toute cette activité, depuis le niveau du village jusqu'au niveau international, c'est la question fondamentale de l'éthique. L'intégrité est une dimension totalement absente de ce secteur économique ; c'est là la dimension la plus grave de ce processus de pillage et de répartition du butin.

4.2. ZAMBIE

La situation économique de la Zambie ne cesse de se dégrader depuis 1975, ce que confirment presque tous les indicateurs économiques. Par exemple, en 2000, l'emploi dans le secteur formel est passé de 12% en 1996 à environ 11% en 2000. Entre 1990 et 2000, le taux de l'épargne a été réduit de 17% du produit national brut (PNB) par rapport à la décennie précédente. Entre 1991 et 1998, le niveau de pauvreté est passé d'environ 63% à 73% (Nsemukila, 2001).

D'après le World Resource Institute, le coefficient de Gini est de 42 ; dans ce pays, 94% de la population vit avec moins de 2 \$ par jour ; le taux d'illettrisme est de 68% et l'espérance de vie est de 39 ans.

C'est surtout grâce au cuivre que la Zambie se maintient sur la carte économique du monde. Pour ses rentrées de devises, la Zambie dépend dans une large mesure de ce métal qui, plus que tout autre chose, a créé de la richesse en Zambie. Quoique l'extraction du cuivre se poursuive de façon intense, la Zambie est l'un des pays les plus pauvres du monde. La majorité de la population zambienne n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins quotidiens élémentaires. Par exemple, en 1991, on estimait que 60% des foyers zambiens avaient un revenu inférieur au prix du panier de la ménagère, représentant une alimentation satisfaisante (PIC, 1991). Selon Amartya Sen, à long terme, la pauvreté est un facteur déterminant de l'insécurité alimentaire chronique des foyers dans la mesure où les pauvres ne disposent pas de moyens adéquats ou de « droits » qui assureraient leur accès à la nourriture, même lorsque les produits alimentaires sont disponibles sur le marché local ou régional (Sen, 1991).

L'étude de cas présentée ci-après, réalisée par Christian Aid, est un exemple typique de la manière dont, malgré la création d'une grande richesse en Zambie, la destruction de l'environnement s'accroît et la pauvreté de beaucoup de gens s'aggrave au point qu'ils n'ont plus les moyens de s'acheter de la nourriture.

EXTRACTION DU CUIVRE EN ZAMBIE

Christian Aid : « Un riche filon : qui profite de l'augmentation des prix des produits de base ? » – Le cas de la Zambie

Forum social mondial, Nairobi, janvier 2007.

Présentation synthétique : L'exploitation commerciale du cuivre en Zambie a commencé en 1928. En 2005, la Zambie était le 10^e producteur mondial de cuivre, extrayant 435 000 tonnes chaque année. Grâce à l'exploitation du cuivre et au prix alors élevé du cuivre au niveau international, la Zambie d'après l'indépendance a connu une forte expansion économique ; en 1969, son PNB était plus élevé que celui du Brésil ou de la Corée du Sud. Inquiet du taux peu élevé des investissements réalisés par les sociétés d'extraction minière, le gouvernement zambien a nationalisé ses mines en 1969. Il a acquis une majorité de 72,7% des actions pendant que Anglo-American, auparavant seul propriétaire, conservait une minorité de 27,3%. Quand, au début des années 70, le prix du cuivre était élevé, les mines de cuivre nationalisées couvraient les deux-tiers des recettes totales du gouvernement, sans parler des services fournis aux communautés vivant autour de la « Ceinture du Cuivre » (Copper Belt).

Pressions extérieures : Dès 1993, le deuxième Crédit de Privatisation et de Réforme Industrielle (Privatization and Industrial Reform Credit – PIRC II) accordée par la Banque Mondiale à la Zambie demandait au gouvernement d'étudier différentes options pour la privatisation de l'entreprise nationale *Zambian Consolidated Copper Mines (ZCCM)*. Celle-ci a donc été démantelée en sept sociétés – six sociétés minières associées et une société de fonderie –, qui ont été vendues séparément pour un total de 627 millions de dollars.

En 1995, la Banque Mondiale et le FMI avaient tous deux accordé des prêts à la Zambie parce que celle-ci avait accepté d'adopter et de mettre en œuvre des plans correspondant à ce cadre. La Banque Mondiale a réitéré cette exigence en 1996 et en 1999 ; le FMI l'a réitérée en 1999. En 1996, la privatisation est devenue une condition pour que la Zambie puisse bénéficier de l'annulation de la dette prévue dans l'Initiative sur les Pays pauvres très endettés (PPTE).

Les Lois d'Investissement adoptées en 1995 et 1997 ont fixé le taux général des royalties à 3%, avec possibilité de taux inférieurs s'ils étaient négociés séparément. Elles prévoyaient aussi la possibilité d'amortir les investissements en échange de taxes et d'exemption des droits de douane, mais le montant effectif de ces dispositions devait être en fait déterminé dans le cadre de négociations distinctes. Les sociétés d'extraction ont elles-mêmes participé à la rédaction de la loi sur l'extraction minière.

Impact sur l'environnement : Les accords résultant de ces négociations fournissent d'autres avantages aux sociétés d'extraction. Par exemple, celles-ci n'ont pas la responsabilité de se préoccuper des conséquences pour l'environnement, par exemple les terrils de scories constitués par les entreprises nationalisées ; de plus, le taux de pollution qui leur est accordé est plus élevé que celui précédemment admis pour la ZCCM. En pratique, le gouvernement subventionne les sociétés d'extraction en prenant à sa charge leurs problèmes d'environnement.

Création de richesse au prix de la pauvreté : Avant la privatisation, la société minière zambienne de cuivre assumait un certain nombre de responsabilités sociales, entretenant l'infrastructure des villes dans la Ceinture du Cuivre et prenant à sa charge les services de santé et d'enseignement auprès de la population.

La répartition de ces responsabilités après la privatisation est précisée en quelque détail dans les accords de développement. Cependant, de façon générale, les sociétés minières n'ont pas respecté ces accords. Celles qui continuent à avoir des services de santé et d'enseignement pour leurs

employés et leurs familles constituent actuellement la minorité. Un certain nombre d'hôpitaux et de dispensaires gérés par les mines furent fermés à l'époque de la privatisation.

En outre, les mines avaient un programme volontaire de soutien aux entreprises locales ; un certain nombre d'industries sont nées dans ces régions, autour des mines, pour soutenir différentes activités. Depuis la privatisation, un certain nombre de ces petites entreprises constatent que les nouveaux propriétaires des mines manifestent moins d'intérêt pour acheter à des sociétés zambiennes.

À l'époque de la privatisation, les mines employaient quelque 31 000 personnes, la plupart ayant des contrats permanents. Entre 1997 et 2004, le nombre d'emplois dans ce secteur est tombé à 19 000. À l'heure actuelle, on estime que quelque 21 000 personnes sont employées, avec droit à la retraite, dans les mines, 16 000 autres employées indirectement par l'intermédiaire d'agences de recrutement, et 1 900 autres employées par les sociétés minières avec soit des contrats à durée déterminée, soit des contrats saisonniers ou temporaires. Chambasi Mines (qui appartient à l'entreprise d'État chinoise NFCA) applique un système tout à fait inhabituel : sur 2 200 employés, 52 seulement ont un contrat permanent. D'après le syndicat zambien des mineurs (Zambian Union of Mineworkers – ZUM), les salaires payés par les sociétés minières représentent au total moins de 8% de la valeur de la production annuelle de cuivre.

Tableau 10 : Recettes non perçues par le gouvernement en 2004 en fonction du niveau payé par la ZCCM en 1992 (en \$)

Année	Production (tonnes)	Prix/tonne	RECETTES	Taux officiel de perception	Dû au gouvernement	Effectivement perçu par le gouvernement	Manque à gagner
1992	400 000	2 280	91,2 millions	21,9	200 millions	200 millions	0
2004	400 000	2 868	114,4 millions	21,9	251 millions	8 millions	243

Tableau 11: Royalties non perçues par le gouvernement entre 2002 et 2004 (en dollars)

Année	Royalties dues	Royalties effectivement payées	Manque à gagner
2002	15,7 millions	0,7 million	15,0 millions
2003	17,9 millions	2,1 millions	15,8 millions
2004	32,6 millions	0,2 million	32,4 millions
Total du manque à gagner sur les royalties			63,2 millions

Les tableaux ci-dessus montrent que, suite à la privatisation, le manque à gagner du gouvernement s'élève à 243 millions de dollars pour les recettes directes et 63,2 millions de dollars pour les royalties. L'étude de cas démontre par ailleurs que, pendant cette période, les sociétés minières ont gagné 2,2 milliards de dollars et ont payé pour 24,5 millions de dollars d'impôts. On voit bien qu'une importante richesse a été créée en Zambie alors qu'un montant substantiel de recettes n'a pas été payé au gouvernement. Ce non-paiement s'est fait nécessairement au détriment de secteurs déjà appauvris : santé, enseignement, infrastructures et autres services essentiels.

Commentaires

La privatisation est un instrument fréquemment employé par les institutions de Bretton Woods. On prétend qu'elle introduit de l'efficacité et décharge le gouvernement des opérations commerciales, ce qui lui permet de pratiquer une bonne gouvernance. Souvent, des pressions sont exercées de toutes parts, y compris par les institutions nationales créées pour accélérer la privatisation, pour que l'industrie privatisée soit accordée à des sociétés étrangères – multinationales ou transnationales. Il arrive parfois qu'il s'agisse d'une entreprise nationalisée du pays d'origine, comme dans les cas de l'entreprise chinoise qui a racheté des mines de cuivre, ou de l'entreprise indienne qui a repris les chemins de fer de Tanzanie. Dans ces pays, à la différence de l'Afrique, les gouvernements n'ont pas besoin d'être déchargés des questions commerciales pour pratiquer une bonne gouvernance.

Les contrats sont complexes. Ils sont même parfois gardés secrets, y compris pour les administrations officielles ou pour les journalistes. Ce sont les investisseurs qui ont le dernier mot. Souvent, ils se voient attribuer d'importantes concessions fiscales et d'autres avantages afin qu'ils aient intérêt à « assainir la situation ». Comme le démontre ce cas particulier, la conséquence en est un important manque à gagner pour les gouvernements. D'après mes calculs, la Zambie perd chaque année plus de 6% du PNB sous la forme de recettes fiscales et royalties non perçues. Des emplois disparaissent. Des industries secondaires ferment, de sorte que l'exploitation de la ressource la plus importante du pays n'a pas l'effet multiplicateur qu'il pourrait avoir dans le pays. Entre 2002 et 2004, le gouvernement a perçu 3 millions de dollars en royalties, contre les 66,2 millions qu'il aurait dû percevoir. Cela représente une perte de 63,2 millions de dollars. Comment cela a-t-il pu se passer, et pourquoi ? Les cas de falsification de chiffres, de corruption ou tout simplement de refus méprisant de payer sont courants en Afrique. Les gouvernements ont de moins en moins de pouvoir pour percevoir les impôts et rendre plus stricts les accords ou les contrats. Ces dernières années, 12 000 emplois ont disparu. En Afrique, un emploi officiel dans une entreprise qui paye bien permet de financer cinq autres emplois. Économiquement, les salaires gagnés en Afrique ont un effet redistributeur ; où sont passés les 2,2 milliards de dollars ? Cet argent va là d'où vient le capital et où se trouve la propriété. Avec la privatisation des investissements, la Zambie se retrouve nettement plus pauvre. La question de l'environnement a été négligée dès le départ. Pendant des années encore, la Zambie devra payer très cher la présence, dans l'environnement, des terrils de terre extraite du sous-sol, des trous de mines et des appareillages d'extraction.

Le cas de l'industrie zambienne d'extraction du cuivre est typique des entreprises d'exploitation minière en Afrique, qu'elles soient nouvelles ou privatisées. Dans certains pays, ce sont les gouvernements qui se refusent à rendre transparents les contrats et les opérations. Ce qui s'est passé en Zambie peut fort bien se passer en Tanzanie, au Ghana ou dans d'autres pays. Ce qui se passe en République Démocratique du Congo, dans des circonstances identiques, est inimaginable.

4.3. NIGERIA

Avec près de 110 millions d'habitants en 1995 (Banque Mondiale, 1996), le Nigeria est le pays le plus peuplé de l'Afrique subsaharienne. La plus grande partie de sa population vit dans la pauvreté. Selon l'indice *per capita*, on constate qu'un nombre croissant de Nigériens vivent dans la pauvreté absolue : 38% en 1985, 43% en 1992 et 47% en 1996 (Aigbokhan, 2000).

L'économie du Nigeria se caractérise par un important secteur rural traditionnel, essentiellement de l'agriculture ; on y trouve environ les 2/3 des gens qui vivent dans la pauvreté. Le secteur urbain, où les capitaux sont utilisés plus en abondance, est plus réduit. D'après le World Resource Institute, le coefficient de Gini pour le Nigeria est de 44, et l'espérance de vie, pour les deux sexes, est de 44 ans.

Paradoxalement, le Nigeria est très riche en gaz naturel et en pétrole : c'est le septième exportateur mondial de pétrole. Depuis plus de deux décennies, l'exploitation des ressources pétrolières du pays et la gestion des recettes du pétrole ont exercé une influence dominante sur le progrès et le déclin de l'économie du Nigeria (Banque Mondiale, 1996).

Au Nigeria, la région du Delta, où se trouvent d'énormes réserves de gaz naturel et de pétrole, donne un exemple classique de la manière dont la création de richesse peut déboucher sur la pauvreté et la destruction de l'environnement. Dans son article intitulé : « La malédiction de l'or noir – Espoirs et déceptions dans le Delta du Niger », publié en février 2007 dans le *National Geographic Magazine*, Tom O'Neill raconte : « *Au-delà des limites de la ville, dans le labyrinthe de chenaux, de rivières et d'oléoducs qui sillonnent le delta – l'une des plus vastes zones humides du monde – existent des Pays-Bas. Des villages et des villes s'agglutinent aux rives, guère plus que des agglomérations de huttes aux murs de torchis et aux toits de tôle rouillée. Des bandes d'enfants affamés et à moitié nus ainsi que des adultes oisifs errent sur des chemins de terre. Il n'y a pas d'électricité, pas d'eau potable, pas de médicaments, pas d'écoles. Sur des perches pendent des filets de pêche, secs ; sur les berges, des pirogues inutilisées. Des décennies de marées noires, de pluies acides venant des torches et la suppression des marais à mangroves pour installer des oléoducs ont tué le poisson... Le cruel paradoxe est qu'un demi-siècle d'extraction de pétrole dans le Delta n'a pas amélioré la vie des gens. Au contraire, ils sont encore plus pauvres, et désespérés. « Pillage institutionnalisé de la richesse nationale » – cancer de la corruption.*

Entre 1986 et 2003, plus de 50 000 arpents de marais à mangroves ont disparu de la côte, essentiellement pour le défrichage et pour le dragage de canaux afin de rechercher du gaz et du pétrole. "Cela démontre de façon remarquable à quel point l'écosystème des marais à mangroves est précieux, conclut Adegoke, évoquant la forte productivité des forêts côtières pour les populations de poissons. À mon avis, un seul arpent de perdu, c'est déjà trop grave : cela revient à priver un certain nombre de gens des moyens d'assurer leur subsistance."¹ Les communautés se plaignent des toits qui rouillent, des récoltes qui se perdent, et de maladies respiratoires. »

EXTRACTION DU PÉTROLE DANS LE DELTA DU NIGERIA

Richesse, pauvreté et catastrophe écologique

La richesse pétrolière

En janvier 2007, les réserves prouvées de pétrole du Nigeria étaient de 36,2 milliards de barils. Le gouvernement nigérian a l'intention de faire passer ces réserves prouvées à 40 milliards de barils d'ici à 2010. La majorité de ces réserves se trouve dans le Delta du Niger, dans le sud du Nigeria. La capacité totale de production du Nigeria (capacité totale de production potentielle si tout le pétrole actuellement mis en réserve était mis en circulation) est de 3 millions de barils par jour, dont 2 millions à terre et un million en mer (Energy Information Administration (EIA), 2007).

¹ Conclusions d'une étude menée sur le terrain et par satellite par Jimmy Adegoke (chercheur d'origine nigériane travaillant à l'Université du Missouri) et une équipe de chercheurs.

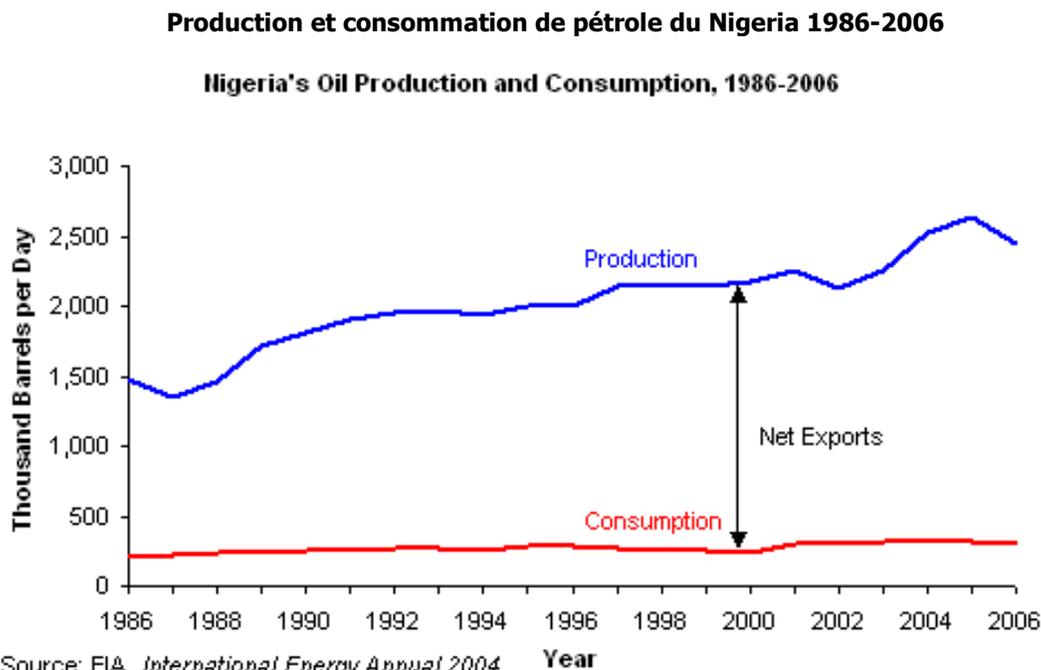
Création de richesse

Ces dernières années, le delta du Niger, en Afrique occidentale, est devenu une importante zone de production de pétrole. La production du Nigeria est passée de moins d'1,5 million de barils par jour à la fin des années 1980 à, en moyenne, 2,5 millions de barils par jour (*Ibidem*). Les sociétés pétrolières américaines ont une part très importante dans la prospection et la production du gaz et du pétrole nigériens.

À l'heure actuelle, Exxon Mobil produit environ 570 000 barils de pétrole par jour au Nigeria et a l'intention d'investir 11 milliards de dollars dans le secteur pétrolier nigérian d'ici 2011, l'objectif étant de faire passer sa production à 1,2 millions de barils par jour.

Chevron Texaco et Conoco Phillips sont également très présents dans le secteur pétrolier nigérian. En 2005, le Nigeria a été le cinquième exportateur de pétrole vers les États-Unis (1,1 million de barils par jour), juste après le Mexique (environ 1,75 million de barils par jour), le Canada (1,72 million), l'Arabie Saoudite (1,4 million) et le Venezuela (1,3 million). (Jerome Corsi : *World Net Daily*, 2005 ; EIA)

Figure 7: Production et consommation de pétrole du Nigeria



Source: EIA, *International Energy Annual 2004*
Short Term Energy Outlook March 2007

Milliers de barils par jour

Production
Exportations nettes
Consommation
Année

Source : EIA, *International Energy Annual 2004*
Short Term Energy Outlook, mars 2004

Pauvreté concomitante : Malgré sa richesse pétrolière, le Nigeria reste un pays pauvre où la richesse n'est pas largement répartie parmi la population. Les communautés du Delta du Niger sont restées, dans l'ensemble, sous-développées du point de vue socio-économique. L'extraction du pétrole a eu des résultats catastrophiques pour l'environnement socio-physique des communautés vivant dans les régions pétrolifères du Delta du Niger, menaçant gravement la fragile économie de subsistance des paysans ainsi que la biodiversité, et donc toute leur vie sociale et jusqu'à leur survie. Dans son article : « Recherche de pétrole et dégradation de l'environnement – L'expérience nigériane », publié dans *Environmental Informatics Archives*, volume 2 (2004), Adeyemi Oludare Tolulope explique la catastrophe écologique due aux déversements accidentels de pétrole dans le Delta du Niger. L'analyse que nous présentons ci-après emprunte largement à son travail.

Ecologie : Du point de vue économique et écologique, le Delta du Niger est riche mais aussi extrêmement sensible aux impacts du pétrole, lesquels se manifestent par le biais de perturbations physiques et de déversements accidentels chroniques. Le Delta se compose essentiellement des marais à mangroves, avec certains secteurs de marécages d'eau douce et de forêts tropicales humides. Un immense réseau de cours d'eau et de chenaux reliant les lagunes jouent un rôle important dans cette région. Les cours d'eau constituent également la principale source d'eau potable pour de nombreux villages et villes installés sur leurs berges. De nombreuses formes de vie animale et végétale permettent une importante activité de pêche. Les marais à mangroves constituent des zones de reproduction et de nourriture pour de nombreuses espèces commerciales importantes de poissons et de crustacés et contribuent à protéger le rivage de l'érosion par le fleuve.

Destruction de l'environnement : L'écosystème du Delta du Niger que nous venons de décrire est gravement affecté par d'occasionnels déversements accidentels de pétrole. Entre 1986 et 2000, l'industrie pétrolière nigériane a connu 3 854 incidents de déversement accidentel de pétrole. Au total, 437 810 barils de pétrole se sont été répandus dans l'environnement. Ces déversements ont provoqué la destruction massive de terres agricoles, de sources d'eau potable, de marais à mangroves et de zones de pêche ainsi que la destruction de crabes, de poissons, de crustacés et d'oiseaux. Les habitants de ce secteur sont confrontés à toute une série de problèmes d'origine écologique, depuis les problèmes de santé jusqu'au manque d'eau potable et de terres arables.

Tableau 12: Fréquence des déversements accidentels et quantités répandues 1986-2000

Année	Nombre de déversements	Quantités répandues
1986	155	12 905
1987	129	31 886
1988	208	9 172
1989	195	7 628
1990	160	14 940
1991	201	106 827
1992	367	51 131
1993	428	9 752
1994	515	30 282
1995	417	63 677
1996	236	24 806
1997	280	15 004
1998	146	18 921
1999	198	29 337
2000	219	11 542
Total	3 854	43 7810

Source : NNPC

Tableau 13: Impact potentiel des activités pétrolières sur l'environnement

Opérations	Impacts potentiels sur l'environnement
Exploration	Destruction de la végétation et des terres arables / zones habitées.
Prospection géographique	Pollution acoustique et vibrations sismiques. Perturbation de l'habitat de la flore et de la faune.
Étude géologique	Accumulation de produits toxiques provenant des produits de forage ; marées noires polluant la mer, les plages ou les terres.
Forage	Destruction des zones de reproduction ou de fraies de certains organismes marins. Altération du goût des poissons. Pollution des nappes souterraines.
Production/traitement	Pollution de l'eau par les effets cumulatifs à long terme de l'eau (salinité élevée). Pollution de l'eau et de la terre par les eaux usées, l'huile de graissage et les déchets solides.
Plates-formes et réservoirs	Pollution de l'air provenant du traitement et de la combustion du gaz et du pétrole ; production de chaleur.
Torchage du gaz	Destruction de la végétation alentour ; arrêt de la croissance et de la floraison de certaines plantes ; diminution et réduction de la production agricole ; destruction des marais à mangroves et des marais salants.
Chargement des pétroliers	Pollution de l'eau causée par le dégazage et le nettoyage des pétroliers.
Lieux d'extraction à terre et en mer	Écoulements et déversements sur le pont pendant le chargement, avec toutes les conséquences possibles pour la faune et la flore ; destruction du fonds marin par dragage.
Réservoirs de stockage	Pollution de la terre par les réservoirs ; destruction de terres arables pour la construction des citernes ; pollution de l'air par les émanations nocives pendant le remplissage ; pollution hydrique par l'eau et les déchets solides des conteneurs de produits chimiques.
Transport : oléoducs, citernes	Destruction des fonds marins par le dragage pour l'installation d'oléoducs ; sédimentation le long des oléoducs. Pollution de l'eau suite à des ruptures ou fissures des tuyaux provoquées par des failles du métal, les chaluts et le dragage, l'affaissement du fond marin ou des sabotages. Pollution de l'air par les pétroliers ; destruction de zones écologiquement sensibles, p. ex. les basses-terres à proximité des estuaires ou des dunes humides. Érosion et inondation.
Raffineries	Pollution de l'eau par les effluents, qui contiennent de multiples polluants organiques et inorganiques, par exemple des phénols, de l'hydrogène sulfuré, de l'ammoniac, des huiles et des graisses, des phosphates, du cyanure et des métaux toxiques.
Effets sur la santé	Tous ces éléments ont de graves effets nocifs sur la santé.

Source : Babalola, M. A. (1999) : « Impact of oil exploration on the environment », in UNILAG Consult : *Proceedings of Environmental Protection and the Petroleum Industry*.

Le Delta du Niger a subi tous ces effets ; Ken Sarowiwa les résume bien :

« La prospection de pétrole a fait d'Ogoni une terre stérile : les sols, les cours d'eau et les ruisseaux sont totalement et en permanence pollués ; l'atmosphère est empoisonnée, chargée de vapeurs d'hydrocarbures, de méthane, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et de la suie émise par le gaz, qui brûle 24 heures par jour depuis 33 ans, tout à proximité des habitations humaines. Les pluies acides, les déversements accidentels de pétrole et les jaillissements de pétrole ont dévasté le territoire d'Ogoni. Des oléoducs sous pression sillonnent dangereusement et en tous sens les terres agricoles et les villages d'Ogoni. » (Ken Sarowiwa, s'adressant à l'Organisation des Nations et des Peuples Non Représentés, Genève 1992)

Commentaires

Le cas de la production pétrolière au Nigeria n'est pas le seul en son genre en Afrique. D'autres pays producteurs de pétrole en subissent des conséquences identiques, sinon même pires. Ces pays sont ravés lorsqu'on trouve du pétrole chez eux mais, bientôt, la désolation s'abat sur la population. La richesse n'a pas été une bénédiction pour le Nigeria comme pour d'autres pays

pétroliers d'Afrique ; 49 années d'extraction de pétrole n'ont pas permis au Nigeria de sortir de la pauvreté.

Pour ce qui est de l'Indicateur du Développement Humain (IDH), le Nigeria occupe la 159^e place sur 177 pays. Entre 1975 et 2004, l'IDH au Nigeria n'a guère augmenté : il est passé de 0,317 à 0,448 ; c'est l'un des pays où il est particulièrement bas.

Dans la région d'Ogoni, des conflits rampants opposent la population locale aux entreprises multinationales ; celles-ci ne pensent qu'à créer de la richesse sans tenir compte des intérêts des communautés locales ni de l'environnement dans son ensemble. Outre le pétrole, le Nigeria possède d'autres ressources minérales, de nombreuses forêts, de bonnes terres convenant à la production alimentaire. Malgré tout cela, les Nigériens restent pauvres.

On constate que, dans les pays africains riches en pétrole, en autres ressources minérales ou des deux à la fois, l'Indicateur de Développement Humain est peu élevé ; il s'agit notamment du Zimbabwe, du Nigeria, de l'Angola, de la Tanzanie, de la Zambie, de la Sierra Leone, de la République Démocratique du Congo et du Tchad.

On ne peut s'empêcher de se demander de quel côté se trouvent les gouvernements africains. Il se peut que des richesses telles que le pétrole et d'autres ressources minérales attirent en Afrique des entités extérieures tellement puissantes que les gouvernements sont incapables de prendre des mesures positives pour améliorer le bien-être des populations, la priorité étant de les arracher à la pauvreté.

5.0 MESURES PRISES AU NIVEAU RÉGIONAL POUR ATTÉNUER LA PAUVRETÉ ET LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par l'intermédiaire d'organismes régionaux et de certains dirigeants, les peuples d'Afrique ont tenté de combattre la pauvreté et la destruction de l'environnement. Pour l'instant, ils se sont surtout efforcés de découvrir (mettre en lumière) la cause de la misère de l'Afrique.

5.1. Organisation de l'Unité Africaine (actuelle Union Africaine)

5.1.1. Plan d'Action de Lagos

En 1980, l'OUA a adopté ce qu'on a appelé le Plan d'Action de Lagos (PAL). Dans ce plan, la crise était attribuée aux injustices historiques subies par ce continent et au fait qu'elle restait dépendante de forces extérieures au continent. Une fois posé ce diagnostic mentionnant essentiellement des causes exogènes, le remède était évident : il s'agissait d'adopter « une approche régionale poussée, fondée essentiellement sur l'autosuffisance collective ».

Le PAL envisageait, entre les états d'Afrique, une coopération au niveau du continent qui devait déboucher, à terme, sur la création d'une Communauté Économique Africaine en l'an 2000. Les états africains se voyaient attribuer un rôle de plus en plus important dans leurs économies respectives, et le plan proposait des stratégies et des prescriptions, dans toute une série de domaines – depuis l'alimentation et l'agriculture jusqu'aux femmes et au développement – qui devaient être élaborées au niveau national.

Le PAL fut sérieusement ébranlé par le Rapport Berg de 1981, réalisé à la demande de la Banque Mondiale et intitulé : *Développement accéléré dans l'Afrique subsaharienne*. Le diagnostic posé par le Rapport Berg pour les problèmes du continent ainsi que les solutions proposées allaient directement au rebours du PAL : il jugeait les dirigeants africains responsables de la crise, dont les

causes étaient, selon lui, des facteurs internes, notamment des politiques nationales inappropriées, la corruption et des erreurs de gestion. Ce rapport recommandait les célèbres Politiques d'Ajustement Structurel (PAS), lesquelles étaient plus rigoureuses que le PAL ; cela revenait à prévenir les dirigeants africains que rejeter la faute sur des facteurs externes n'était pas de bonne politique, essentiellement parce que, bien souvent, les financements étrangers sont parties intégrantes de la solution.

5.1.2. Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique (PPREA)

En 1985, l'OUA a adopté le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990 (PPREA) ; celui-ci affirme et reprend les principes et les idées à la fois du PAL et du rapport Berg.

Pour soutenir le PPREA, des dirigeants africains ont créé en 1989 le Programme d'ajustement structurel pour le redressement et la transformation socio-économique de l'Afrique (African Alternative Framework for Structural Adjustment Policies – AAF-SAP). Celui-ci s'est attaché à élaborer un autre type de stratégie pour s'attaquer à la crise et pour préciser le rôle de l'État dans le processus de développement.

Si le AAF-SAP a admis qu'il était nécessaire de procéder à des ajustements dans les économies africaines, il soulignait que les Programmes d'Ajustement Structurel ne convenaient pas à l'Afrique. Il établissait une distinction entre la transformation des structures et l'ajustement structurel, la première étant un « ensemble holistique » qui transformerait les relations sociales et économiques. Il s'agissait de recadrer le débat sur le rôle de l'État africain dans le développement. Pour ce faire, il attirait l'attention sur la nécessité d'une bonne gouvernance et sur la formation des responsables de l'État sur le continent. Selon le AAF-SAP, l'élément clé pour restructurer les économies de l'Afrique consistait donc à améliorer les capacités de gestion des économies nationales.

5.1.3. Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NOPADA/NEPAD)

Le NEPAD est une initiative régionale qui vise à éradiquer la pauvreté et à mettre les pays d'Afrique, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, et de mettre un terme à la marginalisation du continent dans le processus de mondialisation. Il envisage notamment une croissance annuelle de 7% du PNB ainsi que la réalisation des objectifs internationaux de développement d'ici 2015.

Le NEPAD énonce une série de conditions qui permettront d'arriver à un développement durable et met en place des initiatives spéciales pour les atteindre, notamment l'Initiative pour la Paix et la Sécurité, l'Initiative pour la Démocratie et la Gouvernance politique et l'Initiative de Gouvernance économique et collective.

Le NEPAD diffère des initiatives africaines antérieures : en effet, il attribue à l'Afrique elle-même la quasi-totalité des problèmes dont souffre ce continent et presque toute la responsabilité pour les résoudre.

5.2. Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)

En 1986, le Kenya, Djibouti, la Somalie, le Soudan, l'Ouganda, l'Érythrée et l'Éthiopie ont constitué l'Autorité Intergouvernementale sur la Sécheresse et le Développement (Inter-Governmental Authority on Drought and Development – IGADD), laquelle avait pour mandat de s'occuper des problèmes de sécheresse et de désertification. Dans le milieu des années 1990, les membres fondateurs de l'IGADD décidèrent de relancer cette organisation pour en faire une entité

régionale à part entière s'occupant de politique, d'économie, du développement, du commerce international et de la sécurité, similaire à d'autres organismes régionaux tels que la Southern African Development Community (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'une des principales raisons qui ont poussé à la relance de l'IGADD était l'existence de nombreux problèmes d'organisation et de structure qui faisaient obstacle à la réalisation de ses objectifs et principes. Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'IGADD se réunirent en Sommet Extraordinaire en 1995 à Addis-Abeba, et décidèrent de relancer l'Autorité et d'élargir ses domaines de coopération régionale. En 1996, lors du deuxième Sommet Extraordinaire, à Nairobi, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé et adopté un *Accord pour la création de l'Autorité intergouvernementale pour le développement* (IGAD). Le but de l'IGAD était d'élargir les secteurs de coopération régionale, d'intensifier la collaboration mutuelle entre ses membres et de promouvoir des politiques de paix et de stabilité dans la région pour arriver à la sécurité alimentaire, à une gestion durable de l'environnement et à un développement durable.

La stratégie de l'IGAD consiste à atteindre un développement économique durable pour ses états membres. Un effort particulier est fait pour promouvoir la coopération et l'intégration économiques au niveau régional, et une priorité particulière est accordée à la promotion d'un développement socio-économique à long terme, autosuffisant, intégré et collectif.

6.0 SEUIL DE RICHESSE ET SEUIL DE L'EXCÈS

La cupidité pousse l'homme à rechercher des richesses excessives pour sa satisfaction personnelle, sans considération du dessein de Dieu ni des droits des autres. À la base de la cupidité, il y a l'idée que dans la vie, ce qui compte, c'est l'abondance des biens que l'on possède. Dans la Bible, la cupidité est associée au péché mortel de ceux qui sont perdus parce qu'ils ont abusé de la connaissance que Dieu leur a donnée. En tant que telle, la cupidité est considérée comme un mal. Elle est immorale et peut s'emparer aussi bien du riche que du pauvre. Le Seigneur Jésus nous conseille de nous garder de toutes les formes de cupidité. De son côté, la richesse peut provenir soit de la cupidité, soit d'un authentique travail assidu. Il est possible de fixer différents seuils de richesses et de leur donner des interprétations différentes. Il est même possible d'inclure un seuil de richesse dans les politiques nationales de distribution des ressources, de taxation ou d'assistance aux communautés vulnérables. Il est possible de définir une norme, un niveau de richesse au-delà duquel on pourrait dire que, quand elle devient excès, la richesse est un mal.

Comme nous l'ont montré les cas cités dans cette étude, l'Afrique subsaharienne est malade de la pauvreté, ce que l'on peut constater à l'œil nu tant dans les régions rurales qu'en zone urbaine. Le monde empirique dans lequel nous vivons nous oblige à donner une mesure aux degrés de pauvreté et de richesse. De nombreuses méthodes ont été adoptées à cette fin. Au début, les discussions sur la richesse et la pauvreté se fondaient sur le montant des revenus.

Différentes méthodes furent élaborées pour faire une estimation des revenus d'un pays. Une fois les revenus estimés de cette manière – soit en faisant le total de la consommation dans le pays, soit à partir de la production des biens et des services –, on additionnait les revenus et on ajustait les chiffres obtenus en fonction de certaines variables, par exemple les transactions extérieures. Le total auquel on arrivait, le produit national brut (PNB), était divisé par le nombre d'habitants, ce qui donnait le PNB *per capita*. Ce chiffre a été très couramment utilisé, tant dans les états qu'au niveau international, pour à la fois évaluer et comparer les niveaux de pauvreté, de richesse et de

développement. Avec le temps, des modifications ont été apportées à ce calcul mais, fondamentalement, celui-ci repose toujours sur les chiffres fournis par les revenus.

À mesure que s'approfondissaient les discussions, les dialogues, les théories et les pratiques sur le développement, beaucoup de gens ont fait remarquer que la mesure des revenus était insatisfaisante. Les questions en rapport avec la pauvreté et le développement comportent de nombreuses dimensions. De multiples variables ont été introduites dans le calcul. L'arrivée de l'informatique a grandement facilité la collecte et l'analyse des statistiques. Il n'en reste pas moins que l'on continue à discuter des problèmes sous-jacents.

Il y a quelques années a été élaboré l'Indicateur de Développement Humain. En fait, plusieurs indicateurs ont été élaborés ; ils sont fonction de la durée de vie, de la santé, du niveau d'instruction et de la qualité de la vie : tout cela donne l'Indicateur de Développement Humain (IDH), l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH – IPH-1 surtout pour les pays en développement, et IPH-2 surtout pour les pays de l'OCDE), l'ISD (Indicateur sexospécifique de développement) et enfin l'Indicateur sexospécifique de potentiel de participation (Gender Empowerment Measure – GEM). On trouvera une bonne présentation de tous ces indicateurs, des variables auxquels ils font appel et des méthodes de calcul dans le *Rapport sur le Développement Humain* de 2005 (en anglais uniquement). On considère en particulier la qualité de vie, le niveau d'enseignement, le niveau des revenus, le chômage, les questions du genre et la participation. Depuis que l'on a fixé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), on a incorporé dans ces chiffres et mesures un certain nombre d'améliorations et de précisions.

Je suis personnellement d'avis que, lorsque l'on parle de pauvreté, il ne faut pas se contenter de considérer le niveau des revenus. La multiplicité des dimensions que comporte cette question exige une approche plus large. Mais il nous faut bien garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas là de mesures absolues : elles sont relatives, dans un pays particulier mais aussi au niveau international dès lors que l'on se met à faire des comparaisons entre pays. Les moyennes et les statistiques générales comparatives sont utiles pour élaborer des conclusions générales et pour avoir un aperçu d'ensemble des problèmes. Lorsqu'il s'agit d'études ou plans spécifiques, on peut recourir aux statistiques comme point de départ. Dans la présente étude, sans discuter leur validité, je me suis librement servi de ces indicateurs comme points de départ et d'orientation pour étudier plus en profondeur les questions relatives à la pauvreté et à la richesse.

Parmi les différents indicateurs, il y a le seuil de pauvreté. Mais il n'existe pas de seuil de richesse. Il n'y a pas non plus de seuil de l'excès, à quoi aboutit la cupidité. Il semble que la société ait désormais admis l'idée d'évaluer le niveau ou la gravité de la pauvreté. Lorsqu'il s'agit de la richesse, on utilise des expressions telles que « très riche », « peu riche », etc. Ainsi que le démontre le présent document, il y a un lien évident entre création de richesse et création de pauvreté en Afrique. Quand on considère les comparaisons qui ont pu être faites au niveau international ainsi que dans tel ou tel pays particulier, on constate qu'il y a de grandes disparités dans la possession de richesse. La richesse va de pair avec le pouvoir et l'influence : accumuler de la richesse en excès peut impliquer que d'autres se voient privés de ressources, qui leur sont refusées. Cela peut déboucher sur l'oppression, l'injustice et le gaspillage. L'histoire nous montre que certains conflits internes et guerres entre états ont eu pour cause des différences de richesse et de ressources entre les camps.

Nous allons essayer ici de proposer une méthode qui permettrait d'établir un seuil de richesse et un seuil de l'excès.

Cette méthode recourt à des données chiffrées de seconde main, essentiellement des statistiques que l'on trouve dans chaque pays ou dans les *Rapports sur le Développement humain*. Les

principales variables sont les statistiques démographiques, le PNB ainsi que la part du PNB détenue par les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches. Le Tableau 14 illustre les calculs.

On additionne la part des 10% les plus pauvres et celle des 10% les plus riches, ce qui donne un revenu total pour ce groupe, qui représente donc 20% de la population (colonne 6). À partir de ce chiffre, on calcule un revenu *per capita* (colonne 7). Si on prend les plus riches et les plus pauvres, c'est pour essayer de saisir la réalité du pays. En Afrique, dans presque tous les cas, il y a trop de richesse détenue par trop peu de gens, alors que beaucoup possèdent trop peu. L'idée – et l'espoir –, c'est que la redistribution s'appliquerait à un transfert de richesse des 10% les plus riches aux 10% les plus pauvres ; ce transfert aurait des retombées positives sur le reste de la population.

Une fois obtenu le nouveau revenu *per capita*, on en arrive à se poser la question suivante : compte tenu du niveau du revenu *per capita* des 10% les plus riches et des 10% les plus pauvres, quelle serait la quantité raisonnable de richesse dont devrait disposer l'individu ? Cette question en entraîne bien d'autres. Dans le calcul du PNB *per capita*, on inclut la richesse dont disposent le gouvernement et les institutions sociales, et ce chiffre ne donne qu'une indication de ce à quoi les individus ont droit. La réponse à cette question est donc très complexe. J'ai considéré que, pour un individu, une richesse raisonnable serait 100 fois ce PNB *per capita* ; tel est ce que je considère être le seuil de richesses (colonne 9). En arrondissant les chiffres, le seuil de richesse est de 46 000 \$ pour la Tanzanie, 80 000 \$ pour la Zambie, 71 000 \$ pour le Mali et 30 000 \$ pour le Malawi. Les états devraient se fixer pour objectif de faire en sorte que la population atteigne ce seuil. Mais ces niveaux de revenus ne devraient pas être fixés une fois pour toutes : logiquement, ils devraient s'élever avec le temps. Les gens n'arrêtent pas de travailler afin de gagner plus et, ce faisant, ils créent de la richesse. Mais qu'est-ce qui est suffisant ? Selon l'histoire et d'après Maslow, et aussi selon la hiérarchie des besoins et les théories de la motivation, dans la plupart des cas, les gens ne se fixent pas volontairement une limite. L'État, l'Église et d'autres institutions sociales devraient-elle tirer la sonnette d'alarme lorsque la production et l'accumulation de richesses dépassent un certain niveau ? Quel est ce niveau, et qui va le fixer ? Là encore, les réponses sont difficiles à donner. Personnellement, je fixerais ce niveau à 10 fois le seuil de richesse, soit 1 000 fois le revenu combiné *per capita*. On trouvera ce calcul dans la colonne 9. C'est le seuil de l'excès. En arrondissant les chiffres, le seuil de l'excès pour la Tanzanie est de 460 000 \$; pour le Kenya, il est de 842 000 \$ et, pour la Côte d'Ivoire, de 1 401 000 \$. **Voir le Tableau 14.**

Tableau 14 : Calcul du seuil de richesse et du seuil de l'excès

ESTIMATION DU SEUIL DE RICHESSE ET DU SEUIL DE L'EXCÈS								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Pays	Population (millions)	PNB (milliards de \$)	Part des 10% les + pauvres (%)	Part des 10% les plus riches (%)	Revenu total col. 4+5	Revenu moyen per capita (col. 4+5)	Seuil de richesse (en \$)	Seuil de l'excès (en \$)
Tanzanie	36,9	10,3	2,8	30,1	3,3887	459,1	45 917	459 173
Zambie	11,3	4,3	1	41	1,806	799,1	79 911	799 115
Mali	12,7	4,3	1,8	40,4	1,8146	714,4	71 440	714 409
Malawi	12,3	1,7	1,9	42,2	0,7497	304,7	30 475	304 756
Côte d'Ivoire	17,6	13,7	2	34	4,932	1 401,1	140 113	1 401 136
Mozambique	19,1	4,3	2,5	31,7	1,4706	384,9	38 497	384 973
Burundi	7	0,6	1,7	32,8	0,207	147,8	14 785	147 857
Éthiopie	73,8	6,7	3,9	25,5	1,9698	133,4	13 345	133 455
Sierra Leone	5,1	0,8	0,5	87,2	0,7016	687,8	68 784	687 843
Nigeria	12,9	58,4	1,6	40,8	24,7616	959,7	95 975	959 751
Kenya	31,1	14,4	2,5	33,9	5,2416	842,7	84 270	842 701
Ouganda	24,7	6,3	2,3	34,9	2,3436	474,4	47 441	474 413

Note. (Les statistiques démographiques et les chiffres du PNB sont repris du *Rapport sur le Développement humain* de 2005. Pour le PNB, certains chiffres datent d'une période antérieure. Mais on peut ignorer cette différence dans l'époque de référence dans la mesure où le chiffre vise à illustrer la méthode et les calculs.)

Le seuil de richesse et le seuil de l'excès peuvent servir à formuler différentes politiques, que ce soit au niveau gouvernemental ou dans des institutions non-gouvernementales. Ces politiques d'orientation générale porteraient notamment sur la fiscalité, l'attribution et la propriété des biens immeubles, les rémunérations et les pensions. L'Église pourrait s'y référer dans son enseignement et dans ses activités au service du développement.

7.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1. Conclusions

Le problème de la création de richesse, de la pauvreté et de la destruction de l'environnement en Afrique se pose sur deux plans, qu'il faut prendre en considération parallèlement. Le premier plan est le niveau international – en d'autres termes la mondialisation, le commerce international, le pouvoir et l'influence. C'est sur ce plan que se joue la cohésion du monde au travers de traités, de règlements commerciaux, de pactes et de pratiques qui font que la plupart des pays d'Afrique ont du mal à prendre des décisions indépendantes et à adopter des mesures autonomes sur l'utilisation de leurs ressources afin qu'elles profitent au maximum à leur population. Comme on l'a vu dans les différents cas présentés ici, la dimension internationale est présente dans tous les secteurs de l'activité économique. Dans le cas de la Zambie, les politiques recommandées et les conditions fixées par les institutions de Bretton Woods ont obligé le gouvernement à privatiser l'exploitation du cuivre, ce qui a entraîné une fuite de capitaux, l'appauvrissement du pays et la marginalisation des préoccupations écologiques. En Tanzanie, l'industrie qui s'était créée autour du café du Kilimandjaro souffre beaucoup de la pratique très courante de transformer le café dans les pays développés. Cette industrie est affectée par les courants commerciaux mondiaux et même par les avis des institutions de Bretton Woods. Si l'industrie du bois de la Tanzanie méridionale en est arrivée là où elle est, c'est à cause de la nature internationale du commerce du bois, du redémarrage de l'économie chinoise et de la décision de ce pays de ne plus exploiter ses propres forêts mais d'exploiter celles d'économies plus faibles. Le problème du Nigeria est un exemple

typique de la production de pétrole en Afrique telle que pratiquée par les multinationales ; les forces internes ne sont guère en mesure d'exercer une influence sur les activités de ces institutions.

Quant au plan interne, les éléments qui sont en cause, ce sont la gouvernance, les institutions chargées de gérer la production, la commercialisation et les relations internationales, ainsi que la population locale, sa technologie et ses pratiques. Dans le cas de l'exploitation du cuivre en Zambie, les parties prenantes au niveau national cèdent devant la pression extérieure mais voient s'envoler la richesse du pays. Dans le cas de l'abattage des arbres, les acteurs voient toute une réserve forestière disparaître, avec la richesse qu'elle produit. Par ignorance, les villageois se félicitent du prix symbolique qu'on leur accorde pour les grumes, inconscients de la valeur réelle de ce produit ni de la pauvreté qui va résulter des transactions qu'ils acceptent. Dans le cas de la production autour du mont Kilimandjaro, typique de la production rurale en Afrique, la situation subit l'influence néfaste de pratiques agricoles dépassées, de l'importance des précipitations, de la parcellisation des exploitations agricoles, du sous-investissement, d'accords internationaux institutionnels qui peuvent changer du jour au lendemain et d'expériences malheureuses au niveau international. Tant pour le plan interne que pour le plan externe, on retrouve, sous-jacent à tout le problème des relations, la question de l'éthique.

7.2. Recommandations

À la lumière des conclusions énoncées ci-dessus, nous faisons les recommandations suivantes :

- A.** Notre première série de recommandations a trait à la création de richesse au niveau local par la population autochtone. Le cas du Kilimandjaro est typique. Les terribles descriptions de la pauvreté que nous font la femme de Nairobi, la grand-mère de Fiji et Wole Soyinka sont très parlantes. Dans cette première série de recommandations, nous commençons par mettre l'Église au centre, au premier plan, avant de nous adresser au gouvernement et à d'autres institutions sociales. Si, ici, je prévois un rôle plus important pour l'Église, je n'en suis pas moins conscient que celle-ci ne peut pas tout faire partout. Mais l'Église peut faire plus. La situation est telle qu'elle ne peut pas rester passive ou se contenter de ce qu'elle a fait par le passé. En outre, il y a encore bien des Églises qui ne font rien.
- i. Le premier rôle de l'Église consiste à être ce qu'elle a été appelée à être au départ : peuple de Dieu et communauté mondiale. En tant que peuple de Dieu, l'Église représente la Parole de Dieu et recommande sa mise en pratique. Il y a beaucoup de gens qui ne prennent pas au sérieux l'appel à être de bons intendants. Bien des ressources sont inutilisées ou très mal gérées. Brûler de l'herbe et des buissons est une pratique courante en Afrique pour préparer la terre avant de semer, mais cela est très nocif du point de vue écologique. Sur les pentes des montagnes et des collines où l'on a la chance d'avoir des précipitations appropriées, l'érosion lessive des tonnes de terre fertile, laissant le sol nu et stérile. Dans certaines régions, on ferme les yeux sur le surpâturage, considéré comme signe d'une richesse qui n'existe pas en réalité. Bien des gens ne prennent pas le travail au sérieux ; de grandes superficies de terres arables ne sont pas cultivées. Même dans les régions très peuplées où les sols sont fertiles et où les précipitations sont bonnes, il y a beaucoup de temps perdu. Si l'on s'organisait pour travailler assidûment au niveau de la famille, cela contribuerait certainement à augmenter la production alimentaire. La pauvreté alimentaire est l'un des phénomènes les plus dégradants que l'on constate en Afrique. Dieu nous a fait commandement de travailler afin que nous puissions subvenir aux besoins des

faibles, des pauvres et des petits. Compter dans nombre de nos Églises des gens qui ne travaillent pas, c'est rejeter l'enseignement de la Parole de Dieu.

- ii. Pour que tout le monde ait du travail et que ce travail soit fructueux, l'Église locale doit avoir un programme pour enseigner correctement la parole de Dieu à tous, ainsi que des programmes très soigneusement conçus pour l'agriculture et l'élevage. Cela exige du personnel. Dans certaines régions, l'Église locale dispose du personnel nécessaire, mais celui-ci n'a pas été formé à comprendre cette notion ni les possibilités existantes. De tels programmes devraient porter sur les capacités techniques nécessaires, les aspects financiers et la dimension de l'opération. J'ai vu d'importants programmes financés par des donateurs qui permettent seulement aux gens d'avoir un ou deux poulets ! L'Église peut faire mieux que cela sans financement. Un exemple positif dans ce domaine est celui où l'Église a travaillé en coopération avec Heifer International pour fournir des vaches laitières aux familles. S'il est vrai que le gouvernement et d'autres assument un certain nombre de responsabilités en la matière, on ne fait pas suffisamment. C'est l'Église qui est avec la population. C'est l'Église qui a prouvé qu'elle était compétente dans ce domaine. Elle peut travailler avec d'autres, mais elle ne doit pas quitter le terrain. Pour l'instant, il ne s'agit pas du marché. Je parle de la nourriture consommée au niveau de la famille et du village.
- iii. Au niveau local, l'Église a l'obligation de réclamer publiquement la justice, des salaires justes, une distribution équitable des terres, de l'eau et des autres ressources du village, un accès équitable aux services tels que l'enseignement et la santé, la protection juridique et les soins. Cela signifie qu'elle doit veiller à ce que les autorités des communautés locales comprennent et pratiquent le message de Jérémie : « Moi, le Seigneur qui mets en œuvre la solidarité, le droit et la justice sur la terre » (Jérémie, 9, 24). C'est la présence de ces éléments qui stimule le développement économique.
- iv. Pour passer à un niveau plus élevé, l'Église locale doit être un centre d'acquisition de connaissances. Par le passé, l'Église s'est occupée de l'éducation formelle. Très souvent, les gouvernements ont repris à leur compte les responsabilités dans ce domaine. Mais ce qui manque, c'est un enseignement fonctionnel continu pour les adultes, en particulier dans les régions rurales. Dans les bureaux et l'industrie, plus personne n'emploie les techniques des années 1980. Nos agriculteurs emploient encore les techniques des années 1920.
- v. Aux niveaux national ou régional, l'Église, représentée par les diocèses et les bureaux nationaux, peut se charger des interventions publiques concernant la politique et la pratique du pays pour ce qui concerne les droits des gens. Souvent, la faiblesse du développement économique est en rapport avec les politiques appliquées, la corruption, le détournement des ressources et les dysfonctionnements des bureaucraties officielles. Pour ce qui est notamment du prix des produits agricoles et des intrants, des dispositions relatives à la commercialisation, aux contrats, aux salaires, à la distribution des ressources, aux priorités nationales et à ce qui est de droit propriété de l'État, l'Église doit s'en occuper en intervenant auprès du gouvernement et des différentes institutions sociales.
- vi. Au niveau international, il est indispensable que les organismes ecclésiaux interviennent, comme le font le COE, la CETA, le NCCS et d'autres organismes de ce genre. Le séminaire récemment organisé par la CETA à Dar es-Salam sur le thème « Vaincre la pauvreté en Afrique » a fait prendre conscience aux pays d'Afrique des implications qu'entraînerait la conclusion d'alliances économiques avec l'Europe. Cette conférence de Dar es-Salam a suscité toute une série de discussions. Ce dont il est question ici, c'est

d'interventions publiques. Il faut continuer à faire pression au niveau international pour que soient modifiées les conditions et modalités qui régissent le commerce international et le secteur des affaires. Il s'agit en tout premier lieu de supprimer toutes les formes de subvention à l'agriculture et à l'élevage en Europe, en Amérique et au Japon. Cela éliminera la protection artificielle dont jouit la production agricole dans ces régions, et fera de l'Afrique une zone relativement avantageuse pour la production alimentaire et agricole. Cela stimulera les investissements tant internes qu'externes dans l'agriculture et les industries qui en dépendent. Cet appel n'a rien de nouveau ; et c'est un appel que doivent réitérer en permanence une alliance d'organismes régionaux tels qu'indiqués ci-dessus, des coalitions internationales d'institutions luttant pour un monde meilleur, ainsi que le Conseil Œcuménique des Églises et ses Églises membres. L'Église devrait être la première à rejeter les importations à bon marché de produits alimentaires ainsi que l'aide alimentaire, sauf en cas de catastrophe. Les pays d'Afrique devraient, en premier lieu, apprendre à vivre de leur propre travail. Il n'est pas vrai de dire que les produits alimentaires qui viennent d'Europe ou d'Amérique sont bon marché : s'ils sont bon marché, c'est grâce à des subventions que, peut-être, rend en partie possible la richesse créée en Afrique.

- vii. Il est instamment demandé aux gouvernements africains d'agir dans le sens exposé ci-dessus pour l'Église. Mais les gouvernements devraient faire beaucoup plus encore.
- viii. Politiques de création de richesse axées sur les pauvres. Ces politiques doivent s'intéresser en tout premier lieu à la production au niveau familial. Pendant longtemps encore, l'agriculture constituera la base de l'économie africaine, et son rôle doit être compris comme étant de produire des aliments et des matières premières d'origine végétale et animale.
- ix. Ces politiques de création de richesse axées sur les pauvres devraient également porter sur la transformation de produits alimentaires et de produits agricoles, d'abord au niveau local puis au niveau national. Au stade ultérieur, l'industrie devrait soutenir l'agriculture avant de passer à d'autres secteurs.
- x. Le nationalisme économique est indispensable. Il est indispensable que tout le pays adopte délibérément ce changement d'attitude. Que ce soit à l'école, en famille, au bureau ou à l'hôpital, les Africains doivent apprendre à consommer des produits fabriqués localement. Nous constatons la puissance de la publicité qui persuade à nos populations de consommer n'importe quel produit d'origine étrangère, jusqu'à des faux médicaments. Globalement, au nom de la libéralisation du commerce international et de la mondialisation, l'Afrique est un dépotoir de produits de qualité très inférieure. Il s'agit de savoir dans quelle mesure nos gouvernements soutiennent les producteurs locaux, sous la forme d'infrastructures, de crédits, de recherches, de circuits de commercialisation et de mesures d'encouragement.
- xi. Les mesures prises par les gouvernements africains, les institutions sociales, les Églises et les intellectuels en matière de pauvreté, de création de richesse et de destruction de l'environnement doivent se fonder sur une base plus solide. Les études de cas mettent en évidence l'inaction, le laxisme de la réflexion ainsi des relations de collaboration corrompues avec ceux qui pillent les richesses de l'Afrique. Les institutions officielles telles que les directions des impôts, les ministères d'évaluation des ressources et les douanes devraient avoir les moyens de veiller à ce que l'extraction et l'exportation des ressources soient effectivement soumises à des mesures fiscales appropriées.
- xii. Dans les communautés qui vivent environnées de ressources naturelles, il est important d'éduquer le public et de lui faire prendre conscience de la valeur de ces ressources. Une

attention particulière devrait être donnée à ce sujet dans l'éducation civique, la géographie et la formation des gestionnaires.

xiii. Il s'agit de redécouvrir le rôle de la morale dans les affaires publiques. Peut-être l'Église, à tous les niveaux – depuis celui du COE jusqu'au niveau local – devrait-elle reconsidérer son enseignement, ses interventions et son rôle prophétique.

B. La seconde série de recommandations a trait à la création de richesse par les sociétés multinationales et transnationales. Une fois encore, il s'agit de mener la bataille à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Les pratiques qui découlent de la mondialisation, de l'OMC et des institutions de Bretton Woods favorisent un système de libre concurrence auquel les pays d'Afrique ne peuvent prétendre participer. Les gouvernements sont soumis à de telles contraintes qui leur est difficile d'y échapper. L'ignorance et la corruption permettent conjointement aux grandes entreprises d'imposer leur mainmise sur les ressources naturelles de l'Afrique pour créer de la richesse, et de le faire d'une manière telle que cela ne peut que déboucher sur la pauvreté et la destruction de l'environnement. Dans ce sens, nous recommandons de continuer à constituer des alliances qui permettront aux Églises et aux gouvernements d'Afrique de faire pression et de mener des campagnes pour changer la situation au niveau local. Il est en particulier indispensable d'agir dans les domaines suivants.

i. Il faut que soit reconnu le droit des états à prendre leurs propres décisions pour ce qui est des activités économiques. C'est un combat que les pays d'Afrique doivent mener dans la ligne de l'indépendance qu'ils ont acquise en se libérant de la domination étrangère. Tout en reconnaissant l'importance de la coopération internationale et les avantages de la mondialisation, l'Afrique doit également reconnaître le dessein de Dieu pour les états-nations. C'est une mauvaise chose que d'exercer des pressions sur un pays pour qu'il s'engage dans des voies économiques qui ont pour résultat le malheur du peuple. Tel semble avoir été le mode d'action et le comportement de la Banque Mondiale, du FMI et des pays riches. De son côté, la Chine est en train d'acquérir rapidement une influence indue qui risque beaucoup d'épuiser les ressources de l'Afrique.

ii. Il faut que, pour chaque pays, soient définis et admis les domaines dans lesquels l'État doit avoir le dernier mot. Cela devrait certainement être le cas pour les industries telles que l'exploitation minière, la prospection de pétrole, la sylviculture et la pêche. Les conditions de propriété des ressources naturelles devraient être telles qu'elles préservent les intérêts de la génération actuelle mais aussi ceux des générations futures. Ce principe devrait également s'appliquer à la propriété foncière. Les pays d'Afrique doivent considérer qu'il s'agit là d'un problème sensible, qui risque de provoquer des troubles d'ici 50 à 100 ans.

iii. Il s'agit de définir et de mettre en place des politiques qui décourageront la cupidité. Le seuil de l'excès tel qu'indiqué dans ce document donne une indication approximative du niveau de richesse qui encourage des dépenses scandaleuses qui gaspillent les ressources du pays tout en maintenant dans la pauvreté une bonne partie de la population. Lorsqu'aura été défini un niveau acceptable, on pourra instaurer des politiques fiscales qui taxeront les recettes excessives. Il faudrait mettre en place des politiques du même genre pour l'acquisition de biens immeubles, tels que la terre, afin de décourager l'accumulation de terres, la spéculation et la multiplication de grands propriétaires terriens absents. Pour arriver à une agriculture durable et à la paix, il est indispensable de procéder à une distribution raisonnable des terres à des communautés agricoles.

8.0. BIBLIOGRAPHIE

Adeyemi Oludare Tolulope, “*Oil Exploration and Environmental Degradation: the Nigerian Experience*”, Environmental Informatics Archives, Volume 2, 2004, pp. 387-393

Anders Danielson, Can HIPC Reduce Poverty in Tanzania? Paper prepared for the WIDER on Debt Relief, August 2001, Helsinki (August 10, 2001)

Andrewartha H.G, and L.C. Birch, Distribution and Abundance of Animals, University of Chicago Press, December 1954.

Arthur Lewis, W. The Theory of Economic Growth, The English Language Book Society, London, 1963.

Ayittey, George B. N, *Africa Unchained*, Palgrave Macmillan; New York, 2005

Ben E. Aigbokhan, *Poverty, Growth and Inequality in Nigeria : A Case Study*, 2000

Buleti Nsumukila, *Poverty and Food Security Indicators in Zambia: Analysis of Household Survey*; A paper Presented in the Workshop on Strengthening Food and Agriculture Statistics in Africa in support of Food Security and Poverty Reduction Policies and Programmes: Pretoria, South Africa, 22-26 November 2001,

Charles A.S. Hall, “The Theories and Myths That Have Guided Development” in Charles A.S. Hall, editor, Quantifying Sustainable Development; The Future of Tropical Economies (San Diego: Academic Press, 2000), p.51.

Christian Aid, “A rich seam: who benefits from rising commodity prices?”- The case of Zambia. World Social Forum, Nairobi, January, 2007.

Coudouel, A and J. Hentschel, *Poverty, Data and Measurement in World Bank, Poverty Reduction Strategy Sourcebook*, Washington DC, 2000.

Caufield, Catherine, *Masters of Illusion; The World Bank and the Poverty of Nations*, Pan Books; London, 1998

Curtis, M, *Deadly Combination: The role of Southern Governments and the World Bank in the Rise of Hunger*, UNDERSTANDING THE ISSUE, 2/2007

DFID, ‘*Biodiversity- a crucial issue for the world’s poorest*’

DPG *Discussion Paper - Forests*. Tanzania Development Partners Group, 2006, p. 8.

Energy Information Administration, <http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/Nigeria/Oil.html>

Erixon Fredik, *Poverty and Recovery: The History of Aid and Development in East Africa*, Journal of Institute of Economic Affairs Vol.23 No. 4, 2003

FAO-The State of Food Insecurity in the World, 2006

FBD, National Forest Programme Workshop Proceedings (Volumes 1-3) Task Force on Land Management National Forest Programme Formulation in Tanzania, Forestry and Beekeeping Division, Dar-es-Salaam Tanzania, 2000.

FBD, National Forest Programme in Tanzania, 2001-2010, Forest and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism, 2001, p.134.

FBD, Mikakati ya Kuthibiti Uvunaji wa Mazao ya Misitu, Forest and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism, 2004, p.7.

FBD, Mwongozo wa Uvunaji bora wa Mazao ya Misitu, Forest and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism, 2005a, p.6.

FBD, Hadidi za rejea kuhusu uendeshaji wa warsha ya mipango ya uvunaji wa misitu ya asili ngazi ya wilaya Tanzania, Forest and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism, 2005b, p.15.

FBD, Participatory Forest Management in Tanzania: Facts and Figures, July 2006, Extension and Publicity Unit, Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism, 2006, p.7.

Francis Owusu, *'Pragmatism and the Gradual Shift from Dependency to Neoliberalism: The World Bank, African Leaders and Development Policy in Africa'*, World Development, Vol. 31, No. 10, pp 1655-1672, 2003.

Giles Bolton, *Poor Story: An insider uncovers how globalization and good intentions have failed the world's poor*, Ebury Press, UK, 2007.

Godwin O.P, *'Embracing the Challenges for Africa'*, Environment, May 2002, Volume 44, Number 4.

H.G. Andrewartha and L.C. Birch, *The Ecological Web* 1954, See http://www.ecostudies.org/definition_ecology.html

The Holy Bible, Genesis 2, New International Version.

Jerome Corsi, *'Hundreds of years' of oil available*, World Net Daily, November 2, 2005 See http://worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=47611

Jon C. Lovett, Guy F. Midgley and Phoebe Barnard, *'Climate change and ecology in Africa'*, African Journal of Ecology, Volume 43, Number 3 pp 167-169., September 2005

IPCC, *Climate Change 2001: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Third Assessment Report (Cambridge, UK: Cambridge University Press, 2001)

Macharia Munene, "Aid Peddlers and Aid Addicts: A discourse on Postmodern Colonialism in Africa" A paper presented at the International Conference on 'African Discourse on Globalization and Post-Modernism" (Maseno University; August 5-6, 2005)

Macharia Munene, "Postmodern Colonialism and Africa" A paper presented at the ASA Conference for Pane Group on 'IMPERIALISM, COLONIALISM AND NEO-COLONIALISM:

NEW PERSPECTIVES AND ANALYSIS' (Washington DC: African Association 45th Annual Conference, Dec. 5-8, 2002)

Mariki, S., Schechambo F., Salehe J., The Contribution of Environmental Goods and Services to Tanzania's Economy: With reference to poverty reduction. IUCN-The World Conservation Union. Policy Brief No. 5. IUCN Eastern Africa Regional Office, Nairobi Kenya, 2003.

Mariki, S., How to develop forestry as a lever for better governance; the Tanzanian experience, Report for Forest Governance Learning Group, IIED/ Indufor, 2004, p.35.

Malimbwi, R.E., Shemwetta, D.T.K., Zahabu, E., Kingazi, S.P., Katani, J.Z. and Silayo, D.A. *Kilwa District Forestry Inventory Report*. FORCONSULT / Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism 2005a.

Malimbwi, R.E., Shemwetta, D.T.K., Zahabu, E., Kingazi, S.P., Katani, J.Z. and Silayo, D.A. *Liwale District Forestry Inventory Report*. FORCONSULT / Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism. 2005b.

Malimbwi, R.E., Shemwetta, D.T.K., Zahabu, E., Kingazi, S.P., Katani, J.Z. and Silayo, D.A. *Nachingwea District Forestry Inventory Report*. FORCONSULT / Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism 2005c.

Malimbwi, R.E., Shemwetta, D.T.K., Zahabu, E., Kingazi, S.P., Katani, J.Z. and Silayo, D.A. *Tunduru District Forestry Inventory Report*. FORCONSULT / Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism 2005d.

Malimbwi, R.E., Shemwetta, D.T.K., Zahabu, E., Kingazi, S.P., Katani, J.Z. and Silayo, D.A. *Rufiji District Forestry Inventory Report*. FORCONSULT / Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism 2005e.

Mbonde, G.P.L *Namna ya kuboresha usimamizi wa misitu. Mada iliyotolewa katika mkutano wa wadu wa sekta ya misitu* 28/1/2005, Royal Palm Hotel, Dar es Salaam. 2005, p. 7

Moyo C.L. and Kowero, G.S. (1986), Some Observations on Sawn Hardwood Exports from Tanzania. *Forest Ecology and Management*, 1986, pp. 153-160.

Moyo C.L, Some economic aspects of Sawn hardwood exports from Tanzania. M.Sc (For) dissertation, Sokoine University of Agriculture, Morogoro, 1985.

Patrick Bond. *Dispossessing Africa's Wealth* See <http://www.alternatives.ca/article2208.html>

Rekha Datta, *The State, Development, and Empowerment in India*, in Rekha Datta & Judith Kornberg, editors, Women in Developing Countries: Assessing Strategies for Empowerment (Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2002) p. 81.

SAVCOR, Revenue Collection System; Structural Analysis and Recommendations for Structural Improvement, Presentation made at a meeting of the Forestry and Beekeeping Division by Savcor Indufor at Njuweni Hotel, Dar-es Salaam, 6th October, 2005.

Simon A.H. Miledge, Ised K. Gelvas, and Antje Anrends, FORESTRY, GOVERNANCE AND NATIONAL DEVELOPMENT: LESSONS LEARNED FROM A LOGGING BOOM IN

SOUTHERN TANZANIA, (Dar-es-Salaam, Tanzania: TRAFFIC East/ Southern Africa/ Tanzania Development Partners Group/ Ministry of Natural Resources and Tourism, 2007).

Stefan Anderson, “*Orientalism and African Development Studies: the ‘reductive repetition’ motif in theories of African underdevelopment*” Third World Quarterly, Vol.26, No.6, 2005, pp.971-986.

United Nations, ‘*The Role of the United Nations in Support of the Efforts of the African Countries to Achieve Sustainable Development*’, Report of the UN Secretary-General to the High Level Segment of ECOSOC (Economic and Social Council), July 2001.

Tom O’Neill, “*Curse of the Black Gold Hope and Betrayal in the Niger Delta*” National Geographic Magazine, February 2007, pp.97-117.

World Council of Churches, Christianity, Poverty, and Wealth, Project 21 Findings, 2002.

World Bank, ‘*Nigeria: Poverty in the Midst of Plenty ;The Challenge of Growth with Inclusion*’, A world Bank Poverty Assessment, May 31, 1996

World Bank, *Forest Law Enforcement and Governance (FLEG) Processes. Overview: progress to date in East Asia and Africa*. Discussion paper, ESSD Forests Team, The World Bank 2005a, p. 26

World Bank, *Study on Growth and Environment Links for Preparation of Country Economic Memorandum*, Final Report. The World Bank.2005b.

World Bank, *Strengthening Forest Law Enforcement and Governance: Addressing a Systemic Constraint to Sustainable Development*. Sustainable Development Network, The World Bank.2006, p.77.

UNDP, *Human Development Report, 2007/2008*

VPO *National Report to the Earth Summit on Sustainable Development: Implementation of Agenda 21*. Vice President’s Office, Dar es Salaam, Tanzania.2002, p. 57.

VPO *Public Expenditure Review of Environment: Financial Year 2004*. Final Report. Vice-President’s Office, The United Republic of Tanzania., 2004, 138pp

(www.worldbank.org/research/aid/overview.htm [7th March 2006]).

(www.worldpolicy.org/projects/arms/reports/congo.htm).